

Rapport financier 2025¹

Introduction

Les fonds mis à disposition par la Commission au titre du budget ordinaire, ainsi que les contributions volontaires des CPC, ont permis d'œuvrer à la réalisation des objectifs de la Commission. Le rapport du présent exercice consolide la tendance des dernières années en ce qui concerne la nécessité de régulariser les activités qui sont financées par le Fonds de roulement dans le cadre du budget de la Commission, comme les réunions de l'ICCAT.

Finalement, compte tenu du niveau élevé de la dette, il convient de souligner qu'il est primordial que les Parties contractantes respectent leurs obligations financières pour le bon fonctionnement de la Commission.

1. Rapport de l'auditeur- exercice 2024

Le cabinet d'audit Grant Thornton, S.L.P a réalisé le rapport d'audit indépendant correspondant à l'exercice 2024.

Conformément à l'article 12 du Règlement financier de la Commission, le Secrétaire exécutif a envoyé une copie du rapport d'audit au gouvernement de toutes les Parties contractantes au mois de juin 2025 (Circulaire ICCAT # AF-348/2025). Le rapport d'audit comprend les états budgétaires de l'ICCAT : Bilan, Composition et solde du Fonds de roulement, Dépenses budgétaires et extrabudgétaires, Revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus, Situation des contributions des Parties contractantes, Composition et solde du Fonds de roulement de l'eBCD et les Notes explicatives y afférentes, correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2024. Il convient de souligner qu'à la clôture de l'exercice 2024, le bilan (**état financier 1**) dégageait un solde effectif en caisse et en banque de 13.551.123,30 euros, correspondant au montant disponible dans le Fonds de roulement 2.900.070,01 euros (soit 49,94 % du budget), au montant disponible dans le Fonds de roulement de l'eBCD (281.756,52 euros), au montant disponible dans les Fonds fiduciaires (8.350.821,29 euros), aux provisions de dépenses (261.567,86 euros), aux dettes pour achats ou prestations de service (597.299,53 euros), aux versements en attente d'application (11.400,77 euros), aux frais de l'exercice 2025 payés à l'avance (49.699,26 euros), aux paiements en attente d'application (81.175,72 euros), aux montants exigibles des fonds fiduciaires (26.050,80 euros) et aux versements anticipés au titre de contributions futures (1.305.133,10 euros).

À la clôture de l'exercice 2024, le solde du cumul des contributions en instance de recouvrement (correspondant à 2024 et aux années antérieures) s'élevait à 1.693.540,79 euros. Le solde des contributions en instance de recouvrement de l'eBCD présentait un montant total de 17.281,64 euros.

2. Situation financière de la première moitié du budget biennal – Exercice 2025

Toutes les opérations financières de la Commission correspondant à l'exercice 2025 ont été comptabilisées en euros. Les opérations financières effectuées en dollars des États-Unis sont également enregistrées en euros, en appliquant le taux de change officiel qui est transmis tous les mois par les Nations Unies.

Le budget ordinaire pour 2025, d'un montant de 5.992.471,50 euros, a été approuvé par la Commission à la 24^e réunion extraordinaire de la Commission (format hybride/Limassol, Chypre, 11-18 novembre 2024).

L'**état financier 2** présente la situation des contributions de chacune des Parties contractantes.

Le total des dettes accumulées au titre de contributions budgétaires et extrabudgétaires s'élève à 2.478.254,34 euros, montant incluant les contributions budgétaires ci-après : Cabo Verde (75.626,37 euros), Costa Rica (19.769,11 euros), Côte d'Ivoire (49.770,58 euros), Curaçao (165.995,97 euros), Gabon (57.253,67 euros), Gambie (6.583,73 euros), Ghana (187.868,65 euros), Guatemala (38.907,32 euros), Guinée équatoriale (118.407,64 euros), République de Guinée (281.823,93 euros),

¹ Données au 8 octobre 2025.

Guinée Bissau (6.394,60 euros), Honduras (10.176,61 euros), Liberia (56.481,43 euros), Lybie (34.751,10 euros), Mauritanie (145.375,77 euros), Mexique (27.586,95 euros), Namibie (95.583,20 euros), Nigeria (44.739,46 euros), Panama (25.437,82 euros), Russie (198.367,57 euros), Saint-Vincent-et-les-Grenadines (23.783,48 euros), Sao Tomé e Príncipe (70.974,11 euros), Sierra Leona (70.366,90 euros), Syrie (22.931,84 euros), Royaume-Uni (5.475,43 euros) et Venezuela (630.920,69 euros), ainsi que la dette du Costa Rica (6.900,41 euros), en tant que nouvelle Partie contractante à l'ICCAT.

L'état financier 3 présente la liquidation budgétaire des dépenses, ventilée par chapitre, reflétant les dépenses réelles jusqu'au 8 octobre 2025, ainsi que les prévisions de dépenses pour le restant de l'année.

Dépenses budgétaires

Au 8 octobre 2025, 62,86 % du budget approuvé par la Commission a été utilisé. Quelques commentaires généraux par chapitre du budget sont présentés ci-après :

Chapitre 1 – Salaires : Les frais correspondant aux salaires de vingt-trois fonctionnaires du personnel du Secrétariat sont à la charge de ce chapitre : quatorze fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (un secrétaire exécutif, une responsable du département administratif et financier, un responsable du département d'application, trois coordinateurs d'application (l'un d'entre eux un mois et demi), un gestionnaire VMS/technicien supérieur, une technicienne supérieure, une éditrice des publications et six traductrices du département de traduction et des publications, et huit employés affiliés au système de la sécurité sociale espagnole (une assistante d'application, une personne chargée du courrier et des photocopies, une secrétaire administrative, trois assistants administratifs, une comptable et une aide-comptable).

Au cours de l'année 2025, la Commission de la fonction publique internationale des Nations Unies a publié le nouveau barème des salaires et des pensions pour les fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur. Toutes ces augmentations sont incluses dans ce chapitre en respectant la date d'entrée en vigueur de ce barème.

En conséquence, le montant total du chapitre 1 comprend l'actualisation des barèmes des salaires en vigueur pour le personnel classé dans les catégories des Nations Unies, y compris l'ancienneté et l'apport au Fonds de pension CIGNA. De plus, ce chapitre inclut les coûts de la sécurité sociale espagnole du personnel du Secrétariat affilié à ce système, le remboursement des impôts visé par l'article 10 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, ainsi que les frais de formation du personnel du Secrétariat : cours d'anglais, de français et d'espagnol pour les fonctionnaires et des services de traduction pour aider le département des publications et les frais d'indemnité de cessation de service et de rapatriement (articles 34.3 et 35 des Statuts et règlement du personnel de l'ICCAT) lors de la cessation de service pour cause de retraite d'un membre du personnel de l'ICCAT.

Les dépenses à charge du chapitre 1 s'élèvent à 1.838.264,23 euros et représentent 72,89 % du montant budgétisé.

Chapitre 2 – Voyages : Le montant à charge de ce chapitre du budget s'élève à 19.376,10 euros (43,06 % du montant budgétisé) et correspond aux frais de déplacement et aux indemnités journalières au titre de la participation aux réunions d'organisations internationales et d'organismes régionaux et/ou internationaux et à d'autres réunions d'organisation ou de coordination.

Personnel	Réunion	Lieu	Voyage	Hôtel	Indemnités journalières	Frais de transport/Assurances voyage/etc.	Total
Valérie Samedy	5e Réunion du Groupe de travail technique du PSMA sur l'échange d'information (10-14 mars 2025)	Paris (France)	332,68 €		385,56 €	73,92 €	792,16 €
Alberto Parrilla	Réseau conformité thon (9-14 juin 2025)	Tokyo (Japon)	4.877,37 €	1.455,83 €	753,72 €	208,03 €	7.294,95 €
Camille Manel	Événement 20 ^e EFCA (Vigo, 24 avril 2025)	Vigo (Espagne)	122,23 €	80,00 €	133,30 €	<u>23,80 €</u>	<u>359,33 €</u>
Alberto Parrilla	Événement 20 ^e EFCA (Vigo, 24 avril 2025)	Vigo (Espagne)	122,23 €	80,00 €	133,30 €	48,96 €	384,49 €

Camille Manel	Événement Balfegó (Tarragone, 22 avril 2025)	Tarragone (Espagne)	209,68 €		133,30 €	<u>50,97 €</u>	<u>393,95 €</u>
María Bonacasa	Réunion avec la délégation de l'Union européenne	Bruxelles (Belgique)	180,02 €		111,44 €	88,40 €	379,86 €
Divers membres du personnel	EMS/CDS/IMM (17-20 juin 2025)	Bruxelles (Belgique)	180,00 €	67,84 €		<u>486,57 €</u>	<u>734,41 €</u>
Pablo Herranz	Conférence conjointe ASFA (7 mai 2025)	Pise, Italie				72,00 €	72,00 €
Camille Manel	Dialogue mondial de l'Initiative pour un océan durable (SOI) (7-8 juin 2025) Conférence des Nations Unies de 2025 sur l'océan (9-13 juin 2025)	Nice (France)	775,41 €	<u>1.640,96 €</u>	1.027,20 €	<u>177,06 €</u>	<u>3.620,63 €</u>
Camille Manel	Deuxième session de l'Accord relatif à la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale, Accord BBNJ (New-York, 18-29 août 2025)	New-York (États-Unis)	2.536,12 €	1.560,00 €	776,46 €	<u>304,53 €</u>	<u>5.177,11 €</u>
Valérie Samedy	Réunion de coordination régionale sur l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port (AMERP) et les instruments complémentaires - Région européenne (1 ^{er} -5 septembre 2025)	Bergen (Norvège)				<u>116,46</u>	<u>116,46 €</u>
Nathan Taylor	Intégration du changement climatique dans la gouvernance internationale des pêches. Le cas des organismes régionaux de pêche dans la région Atlantique (21-22 octobre 2025)	Le Cap (Afrique du Sud)				<u>50,75</u>	<u>50,75 €</u>
TOTAL			9.335,74 €	<u>4.884,63 €</u>	3.454,28 €	<u>1.701,45 €</u>	<u>19.376,10 €</u>

Chapitre 3 – Réunions de la Commission : Ce chapitre comprend les dépenses engagées d'un montant de 118.894,60 euros (33,97 % du montant budgétisé), correspondant aux frais de préparation de la réunion de la Commission de 2025 et au pourcentage initial des services contractés auprès de l'hôtel Meliá de Séville.

Chapitre 4 – Publications : Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 11.549,23 euros (76,99 % du montant budgétisé) et correspondent aux frais de reproduction des documents (4.286,31 euros), aux frais de location de photocopieuses (3.210,12 euros), aux affiches pour différentes espèces (3.100,00 euros) et au papier pour la reproduction de documents (952,80 euros).

Chapitre 5 – Équipement de bureau : Les dépenses à charge de ce chapitre correspondent à deux caissons à tiroir pour bureau, à un bureau et une chaise pour le personnel ainsi qu'à un chariot et un thermomètre pour la salle des serveurs (1.451,75 euros) (11,17 % du montant budgétisé).

Chapitre 6 – Frais de fonctionnement : Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 86.812,57 euros (78,92 % du montant budgétisé) et correspondent au matériel de bureau (2.781,56 euros) ; aux frais de communication : envoi de la correspondance officielle et des publications de l'ICCAT (1.403,12 euros) ; au service de téléphonie (11.090,54 euros) ; aux frais bancaires (1.723,52 euros) ; aux honoraires de l'auditeur (15.246,00 euros) ; aux assurances (2.981,29 euros), à la maintenance du bureau (8.929,57 euros), au nettoyage du bureau (25.908,05 euros) à d'autres frais tels que la location d'entrepôt, etc. (11.386,21 euros), ainsi qu'aux frais de représentation (5.362,71 euros).

Chapitre 7 - Frais divers : Des frais mineurs sont inclus dans ce chapitre du budget. Le montant des dépenses réalisées dans ce chapitre s'élève à 3.852,99 euros, soit 48,16 % du montant budgétisé.

Chapitre 8 - Coordination de la recherche : Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 1.503.942,61 euros (76,36 % du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans les sous-chapitres suivants :

- a) *Salaires*: Ce sous-chapitre comprend les salaires et émoluments de onze fonctionnaires du personnel du Secrétariat : neuf fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (un secrétaire exécutif adjoint, un responsable du département des sciences et analyste des données halieutiques, une experte en dynamique des populations, un coordinateur des prises accessoires, un responsable du département des statistiques et programmeur de bases de données, un biostatisticien, un programmeur de bases de données et expert en GIS, un gestionnaire informatique et un technicien spécialiste en informatique) ainsi que deux employés affiliés au système de la sécurité sociale espagnole (un programmeur de bases de données et webmaster et un technicien en programmation).

Les observations formulées au Chapitre 1 sur le barème des salaires en vigueur en 2025 pour le personnel classé dans la catégorie des Nations Unies s'appliquent également à ce sous-chapitre, ainsi que les coûts de la sécurité sociale espagnole pour le personnel du Secrétariat affilié à ce système, le remboursement des impôts, tel qu'il est stipulé à l'Article 10 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, les frais au titre de subsides pour études des fonctionnaires visés par l'Article 16 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT et les frais de voyage au pays d'origine, conformément à l'Article 27 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT.

Les frais à charge de ce sous-chapitre s'élèvent à 1.045.681,62 euros.

- b) *Missions pour l'amélioration des statistiques* : Les frais à charge de ce sous-chapitre (21.856,76 euros) correspondent aux frais de déplacement et aux indemnités journalières au titre de la participation du Secrétariat à onze réunions d'autres organismes.

Personnel	Réunion	Lieu	Voyage	Hôtel	Indemnités journalières	Frais de transport/Assurances voyage/etc.	Total
Nathan Taylor*	Atelier sur les captures accessoires du Projet thonier des océans communs (21-23 janvier 2025)	Rome (Italie)				106,69 €	106,69 €
Miguel Neves*	Atelier sur les captures accessoires du Projet thonier des océans communs (21-23 janvier 2025)	Rome (Italie)				130,25 €	130,25 €
Nathan Taylor	79e Réunion du Comité permanent de la CITES (3-8 février 2025)	Genève (Suisse)	458,22 €	1.524,69 €	998,58 €	151,10 €	3.132,59 €
Carlos Mayor	Réunion de préparation des données sur le requin-taupe bleu (10-14 mars 2025)	Malaga (Espagne)	86,39 €	532,10 €	346,58 €		965,07 €
Nathan Taylor	Réunion de préparation des données sur le requin-taupe bleu (10-14 mars 2025)	Malaga (Espagne)	105,10 €	964,74 €	559,86 €	51,85 €	1.681,55 €
Miguel Neves	Réunion de préparation des données sur le requin-taupe bleu (10-14 mars 2025)	Malaga (Espagne)	121,37 €	1.388,04 €	719,82 €	33,15 €	2.262,38 €
Mauricio Ortiz	Réunion de préparation des données sur le thon obèse (21-25 avril 2025)	Saint-Sébastien (Espagne)	194,45 €	676,50 €	770,00 €	124,20 €	1.765,15 €
Miguel Neves	Réunion de préparation des données sur le thon obèse (21-25 avril 2025)	Saint-Sébastien (Espagne)	222,45 €	270,60 €	350,00 €	168,00 €	1.011,05 €
Carlos Mayor	Réunion de préparation des données sur le thon obèse (21-25 avril 2025)	Saint-Sébastien (Espagne)	102,00 €	676,50 €	770,00 €		1.548,50 €
Miguel Neves	Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge (8-11 avril 2025)	Sète, (France)	855,21 €	750,00 €	674,10 €	154,90 €	2.434,21 €
Mauricio Ortiz	Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge (8-11 avril 2025)	Sète, (France)	313,54 €	750,00 €	674,10 €	12,25 €	1.749,89 €
Miguel Neves	Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs (26-28 mai 2025)	Olhão (Portugal)	167,65 €		354,00 €	44,39 €	566,04 €
Mauricio Ortiz	14 ^e Réunion du Comité directeur de FIRMS (30 juin-2 juillet 2025) / 28e Réunion du CWP (2-4 juillet 2025)	Copenhague (Danemark)	411,17 €	701,25 €	800,16 €	90,69 €	2.003,27 €
Carlos Mayor	28e Réunion du CWP (2-4 juillet 2025)	Copenhague (Danemark)	730,19 €	561,00 €	618,31 €	29,43 €	1.938,93 €
Nathan Taylor	RSN+COFI+ABNJ Tuna (11 jours)	Rome (Italie)	561,19 €				561,19 €
TOTAL			4.328,93 €	8.795,42 €	7.635,51 €	1.096,90 €	21.856,76 €

*Le reste du voyage a été financé par le projet FAO-GEF Gestion durable des pêches de thons et conservation de la biodiversité dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale, phase 2 (ABNJ2).

- c) *Statistiques-Biologie* : Les frais à charge de ce sous-chapitre correspondent aux renouvellements de licences et aux services cloud (21.823,65 euros).
- d) *Informatique* : Les frais à charge de ce sous-chapitre (74.212,33 euros) correspondent à l'achat d'ordinateurs, de programmes, d'extension de mémoire, de maintenance des serveurs et à l'achat de divers matériels informatiques. Sont également inclus les coûts de mise à niveau et d'extension du logiciel utilisé par le département de publications afin d'inclure le service en nuage et d'améliorer le partage simultané de documents.
- e) *Maintenance de la base de données* : Les frais à charge de ce sous-chapitre (31.753,11 euros) correspondent à la maintenance de la station de stockage hautes performances, aux licences annuelles, aux programmes spécifiques pour les statistiques, au service de copies de sécurité et à la maintenance de l'appareil de climatisation du serveur.
- f) *Ligne de télécommunications – Domaine Internet* : Les frais à charge de ce sous-chapitre (20.136,85 euros) correspondent aux frais de maintenance du courrier électronique de l'ICCAT, des services cloud ainsi que des lignes ADSL et de maintenance de la page web.
- g) *Réunions scientifiques (SCRS inclus)* : Le montant à charge de ce sous-chapitre s'élève à 79.946,65 euros, correspondant aux licences annuelles de Zoom pour les réunions en ligne et aux frais engagés pour les pause-café, le service de location de microphones à l'occasion de la tenue des réunions intersessions du SCRS, le matériel audiovisuel pour les réunions des groupes d'espèces et du Sous-comité des statistiques, ainsi que les frais encourus pour la réunion annuelle du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS) à Madrid : matériel audiovisuel, frais de personnel du Secrétariat, honoraires des interprètes et équipement d'interprétation simultanée (format hybride).
- h) *Interprétation lors des réunions du SCRS* : Les frais à charge de ce sous-chapitre (208.531,64 euros) correspondent à l'interprétation pendant 31 jours des réunions intersessions du SCRS.
- i) *Frais divers* : Aucun frais n'a été réalisé au titre de ce chapitre.

Chapitre 9 – Services nécessitant une consultation externe spécialisée (c'est-à-dire conseil juridique, projet de gestion de la qualité totale, etc.) : Les frais à charge de ce chapitre s'élèvent à 43.082 euros (61,06 % du montant budgétisé) et correspondent aux services de conseil juridique et au développement de la politique de sécurité informatique de l'ICCAT (Système intégré ISO27001).

Chapitre 10 – Fonds de cessation de service : L'intégralité des frais budgétisés (65.468,14 euros, soit 100%) a été inclus dans ce chapitre et a été transféré au fonds de cessation de service (point 4 du présent rapport).

Chapitre 11 – Programmes de recherche : En 2025, aucun financement budgétaire n'a été apporté au Programme stratégique pour la recherche.

Chapitre 12 – Application : Le montant à charge de ce chapitre du budget s'élève à 12.216,83 euros (34,91 % du montant budgétisé) et correspond à la publication et à l'envoi de rapports d'inspection au port, aux drapeaux nautiques d'inspection ICCAT et au renouvellement d'un pare-feu pour la maintenance du système VMS.

Chapitre 13 – Voyages : Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 354.174,88 euros (95,26 % du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans les sous-chapitres suivants :

- a) *Voyages des Présidents de l'ICCAT et du SCRS* : cette rubrique inclut les frais des voyages du Président du SCRS à Madrid et à Sète et du Vice-Président du SCRS à Malaga, Faro et Madrid, pour les réunions intersessions et la réunion annuelle du SCRS de 2025 (12.410,02 euros et 15.282,34 euros, respectivement) ainsi que les frais de voyage du Président de l'ICCAT à Madrid pour assister à une réunion de coordination avec le Ministère espagnol des affaires étrangères, de l'Union européenne et de la coopération (MAEUEC), à la réunion du Groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM) de 2025 et à la 29^e réunion ordinaire de la Commission (1.403,27 euros).

- b) *Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)* : ce sous-chapitre inclut le financement de l'ICCAT au Fonds spécial pour la participation aux réunions qui a été approuvé en 2024, et qui s'élève à 250.000,00 euros.
- c) *Voyages des mandataires de l'ICCAT (Parties contractantes en développement de l'ICCAT)* : Les frais de voyage et les indemnités journalières de dix-sept mandataires du SCRS pour assister à dix réunions des Groupes d'espèces et/ou du SCRS ou aux réunions intersessions et du Président d'une Sous-commission pour assister à la 29^e réunion ordinaire de la Commission ont été imputés à sous-chapitre (75.079,25 euros).

Chapitre 14 - Système intégré de gestion en ligne. Les frais correspondants aux salaires de quatre fonctionnaires du personnel du Secrétariat de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (développeurs de logiciels) ont été imputés à ce chapitre. Les observations formulées au chapitre 1 concernant le barème des salaires en vigueur en 2025 pour le personnel classé dans la catégorie professionnelle ou de rang supérieur des Nations Unies s'appliquent également à ce chapitre. Diverses licences annuelles de logiciels et de l'espace cloud ont également été imputées à ce chapitre. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 289.373,57 euros (70,21 % du montant budgétisé).

Dépenses extrabudgétaires

Les dépenses extrabudgétaires réalisées jusqu'au 8 octobre 2025 totalisent 110.918,84 euros et sont expliquées en détail au point 26 du présent rapport.

Outre les coûts des réunions intersessions, cette rubrique comprend les frais de différences négatives du taux de change (4,86 euros), les frais d'interprétation simultanée en arabe de la réunion de la Commission de 2025 (1.355,19 euros) et les dépenses pour l'audit nécessaire à l'exécution du contrat conclu avec l'Union européenne pour la réunion de la Commission de 2024 (3.630,00 euros).

L'état financier 4 présente les revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus par la Commission.

Revenus budgétaires

Les contributions perçues et distribuées par groupes ont été les suivantes :

Groupes	Nbr de Parties contractantes				Contributions		
	Total	Paiement total	Paiement partiel	En instance	Budget	Payé	%
A	12	9	1	2	3.984.993,55	3.713.526,66	93,19
B	3	1	2	0	539.322,44	<u>486.297,67</u>	<u>90,17</u>
C	20	<u>11</u>	<u>2</u>	<u>7</u>	1.198.494,30	<u>681.934,90</u>	<u>56,90</u>
D	18	<u>6</u>	2	<u>10</u>	269.661,22	<u>92.509,70</u>	<u>34,31</u>
TOTAL	53	<u>27</u>	<u>7</u>	<u>19</u>	5.992.471,51	<u>4.974.268,93</u>	<u>83,01</u>

Du budget approuvé, les revenus perçus et appliqués pour les contributions versées au titre de 2025, au 8 octobre 2025, s'élevaient à 4.974.268,93 euros, ce qui représente 83,01 % du budget. Seules vingt-sept Parties contractantes sur les 53 comprises dans ledit budget ont versé la totalité de leur contribution (Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Angola, Barbade, Belize, Brésil, Canada, République populaire de Chine, Corée, Égypte, El Salvador, États-Unis, France (St Pierre et Miquelon), Grenade, Philippines, Islande, Japon, Maroc, Nicaragua, Norvège, Sénégal, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Türkiye, Union européenne et Uruguay). Les Parties contractantes suivantes ont versé des paiements partiels : la Gambie a réglé 2,43 % (163,98 euros), le Ghana 15,74 % (35.101,88 euros, dont 0,88 euros correspondant à l'acompte reçu en 2024), le Guatemala 0,01 % (0,03 euros correspondant à l'acompte reçu en 2024), la Guinée Bissau 2,15 % (140,73 euros), le Mexique 77,38 % (94.386,83 euros), le Panama 90,58 % (244.470,07 euros, dont 9.954,11 euros correspondant à l'acompte reçu en 2024 et le Royaume-Uni 96,41% (147.005,35 euros).

Après avoir réglé sa dette auprès de l'ICCAT en 2020, le Bénin a un solde positif en sa faveur d'un montant de 200,86 euros, qui est en attente de remboursement.

Les contributions au budget ordinaire de 2025 en instance de versement, au 8 octobre 2025, s'élèvent à 1.018.202,58 euros, soit 16,99 % de celui-ci.

Revenus extrabudgétaires

Les revenus extrabudgétaires perçus s'élèvent à 664.203,93 euros. Ces revenus comprennent : la contribution volontaire du Taipei chinois (100.000,00 euros) et celle du Suriname (3.235,08 euros), les contributions volontaires à l'ICCAT des programmes extrabudgétaires gérés par le Secrétariat au titre de frais de gestion (*overhead*) : du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer (19.158,93 euros), du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (ROP-BFT) (73.318,28 euros) et du Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités - Phase 3 (ICAP-3) (9.885,90 euros).

Sont également inclus les cotisations des observateurs reçues pour les réunions en présentiel (9.119,06 euros), les revenus financiers reçus pour les intérêts bancaires (8.156,61 euros), le remboursement de la TVA (15.998,37 euros), les revenus issus des différences positives du taux de change (1,11 euros) et le remboursement de l'assurance pour le matériel du bureau endommagé (1.758,89 euros).

Sont également inclus les revenus perçus de l'Union européenne pour les réunions intersessions de l'ICCAT et d'autres groupes de travail pour les années 2023-2024 (24.354,59 euros), pour la troisième réunion intersessions de la Sous-commission 1, pour la 24e réunion extraordinaire de la Commission de 2024 (231.217,11 euros) et pour les réunions intersessions de l'ICCAT et d'autres groupes de travail pour les années 2025-2026 (168.000,00 euros).

Revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés

Les revenus au titre d'arriérés de contributions antérieures s'élèvent à 233.488,67 euros et correspondent à des contributions aux budgets antérieurs versées par l'Angola (8.791,94 euros) Cabo Verde (70.717,27 euros), la Gambie (6.583,73 euros), Grenade (7.768,82 euros), la Guinée Bissau (6.379,27 euros), le Liberia (29.299,12 euros), la Mauritanie (22.609,57 euros), le Mexique (27.586,95 euros), Saint-Vincent-et-les-Grenadines (23.752,00 euros) et Sao Tomé e Príncipe (30.000,00 euros).

L'état financier 5 présente la composition et le solde du Fonds de roulement, au 8 octobre 2025, qui présente un solde comptable positif de 4.318.088,83 euros (72,06 % du montant budgétisé). Le fonds est composé du solde à l'ouverture de l'exercice (2.900.070,01 euros), de la liquidation des revenus et des frais au budget de l'exercice (625.808,65 euros), de la liquidation des revenus et dépenses non inclus dans le budget de l'exercice (553.285,09 euros), des contributions versées à des budgets antérieurs (233.488,67 euros) et la contribution de nouvelles Parties contractantes à l'exercice actuel (5.436,41 euros). L'estimation des frais jusqu'à la fin de 2025 s'élève à 1.773.045,95 euros (cf. **état financier 3**). Par conséquent, si aucun nouveau revenu n'est apporté au Fonds de roulement, le résultat prévu à la clôture de l'exercice 2025 serait un solde comptable positif de 2.545.042,88 euros (42,47 % du budget).

L'état financier 6 présente le cash-flow de l'exercice 2025, en ce qui concerne les revenus et dépenses effectifs.

L'état financier 7 présente la situation en caisse et en banque avec un solde de 13.517.171,83 euros, lequel correspond au montant disponible dans le Fonds de roulement (4.318.088,83 euros), au montant disponible dans le Fonds de roulement eBCD (406.211,01 euros), ainsi qu'au montant disponible dans le Fonds du système intégré de gestion en ligne (15.195,83 euros), au montant disponible dans le Fonds de cessation de service (392.700,88 euros), au montant disponible dans le Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer (379.227,63 euros), au montant disponible dans le Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (803.719,07 euros), au montant disponible dans le Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et la Méditerranée (3.681.344,10 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine (187.240,24 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour la participation aux réunions (144.815,06 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour les données - États-Unis (662.396,32 euros), au montant disponible dans le Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités (382.998,23 euros), au montant disponible dans le Fonds du Maroc pour soutenir la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission (210.004,28 euros), au montant disponible dans le Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux (20.121,61 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MCSF) (44.510,17 euros), au montant disponible dans le Fonds de la Tunisie pour la participation aux réunions de la Commission (12.537,09 euros), au montant disponible dans le Programme stratégique pour la recherche (296.577,62 euros), au montant disponible dans le Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux

(73.974,90 euros), au montant disponible dans le Fonds pour le Système de surveillance électronique à distance (REM) (-22.674,88 euros), au montant disponible dans le Fonds ABNJ II (-34.642,02 euros), au montant disponible dans le Fonds pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » – États-Unis (244.630,24 euros), au montant disponible dans le Fonds pour le Système intégré de gestion en ligne de l'UE – Module de gestionnaire des navires TT12 (79.523,58 euros), au montant disponible dans le Fonds pour le Système intégré de gestion en ligne de l'UE -Intégration UN/FLUX TF2 (48.988,48 euros), aux dettes pour achats ou prestations de services (417.449,78 euros), aux versements en attente d'application (12.182,77 euros), aux versements anticipés de contributions futures (200,86 euros), aux versements anticipés de contribution au budget eBCD (9,00 euros), aux versements anticipés des fonds fiduciaires (940.989,74 euros), aux dépenses anticipées (91.158,82 euros), aux montants exigibles des fonds fiduciaires (26.050,80 euros) et aux paiements en attente d'application (83.938,97 euros).

L'état financier 8 présente la composition et le solde du Fonds de roulement eBCD qui affiche un solde comptable positif de 406.211,01 euros. Le fonds est constitué du solde à l'ouverture de l'exercice 2025, qui est de 281.756,52 euros.

Il comprend également la liquidation des revenus et des frais au budget eBCD de l'exercice (121.370,29 euros). Sur le budget approuvé, les revenus reçus et appliqués au titre des contributions eBCD de 2025 s'élèvent au total à 443.167,99 euros. Quinze des 18 Parties contractantes incluses dans ce budget ont réglé leur contribution à l'eBCD (Albanie, Algérie, Canada, Chine, Corée, Égypte, États-Unis, Islande, Japon, Maroc, Norvège, Tunisie, Türkiye, Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord et Union européenne) et le Mexique a versé 45,58 % de sa contribution (690,99 euros).

D'autre part, une dépense d'un montant de 321.797,70 euros a été réalisée, correspondant aux frais de maintenance, d'assistance utilisateur et de développements, au salaire du développeur *full stack* ainsi qu'aux frais bancaires.

Il convient de noter qu'en ce qui concerne les budgets eBCD de 2019 à 2025, les contributions de la Libye et de la Syrie n'ont pas été reçues, de même qu'une partie de la contribution du Mexique pour 2025.

3. Fonds de cessation de service

<i>Fonds de cessation de service</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2025	327.232,74 €
REVENUS	
Financé par l'ICCAT	65.468,14 €
Total revenus	65.468,14 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	0,00 €
Total dépenses	0,00 €
Solde au 8 octobre 2025	392.700,88 €

4. Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 3) (JCAP-3)

Le Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 3) (JCAP-3) a démarré au mois de décembre 2024 pour une durée de cinq ans. Celui-ci continue de faire l'objet d'une comptabilité indépendante. Cependant, la gestion de certaines dépenses et revenus du projet est réalisée par l'ICCAT en tant qu'entité administrative ; c'est la raison pour laquelle ces concepts apparaissent dans les comptes de l'ICCAT et sont annulés lorsqu'ils sont remboursés à l'ICCAT.

Même si la comptabilité et l'audit de ce projet s'effectuent de manière indépendante, conformément à la recommandation des auditeurs, des comptes transitoires ont été inclus dans le bilan, lesquels reflètent le solde bancaire du projet au 31 décembre 2024 et 2023.

5. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer

Depuis le mois d'avril 2007, un contrat est signé tous les ans avec le consortium MRAG/CapFish aux fins de la mise en œuvre du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT, conformément à la [Recommandation de l'ICCAT établissant un programme pour le transbordement \(Rec. 06-11\)](#). Ce programme a été financé par les contributions volontaires de la République Populaire de Chine, de la République de Corée, du Japon, de la Namibie et du Taipei chinois. La liquidation du Programme des années 2024/2025 est la suivante :

<i>Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2024/2025</i>	
Revenus	547.945,52 €
1.1 Revenus au titre de contributions	547.945,52 €
Dépenses	225.375,31 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs	
1.1 Formation	8.428,80 €
1.2 Déploiement d'observateurs	116.284,94 €
1.3 Gestion et activités d'appui	67.081,05 €
1.4 Équipement	239,11 €
2. Voyages	
2.1 Billets d'avion	14.098,48 €
3. Frais du Secrétariat	
3.1 Contingences/Heures du personnel 2024/2025	19.242,93 €
Solde 2024/2025	322.570,21 €

Il se dégage un reliquat de 322.570,21 euros. La distribution est présentée ci-après :

<i>CPC</i>	<i>Contribution (€)</i>	<i>Distribution du solde de 2024/25 (€)</i>
Chine R.P.	98.900,98	58.222,05
Corée	4.348,06	2.559,66
Japon	220.478,10	129.793,32
Namibie*	0,00	0,00
Taipei chinois	224.218,38	131.995,18
TOTAL	547.945,52	322.570,21

* La Namibie n'a pas versé ses contributions depuis 2021/2022 (montant total en attente de réception : 26.050,80 euros).

Au mois d'avril 2025, le contrat signé avec l'agence d'observateurs a été prolongé d'un an.

Les reliquats d'années antérieures ont été utilisés comme contributions au titre de 2025/2026.

Le solde suivant se dégage au 8 octobre 2025 :

<i>Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2025/2026</i>	
REVENUS	399.958,19 €
1.1 Revenus au titre de contributions	<u>399.958,19 €</u>
Contribution République populaire de Chine	58.222,05 €
Contribution Corée	<u>16.225,78 €</u>
Contribution Japon	<u>193.515,18 €</u>
Contribution Namibie	0,00 €
Contribution Taipei Chinois	131.995,18 €
DÉPENSES	20.730,56 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs	
1.1 Formation	0,00 €
Formation	0,00 €
Voyage destiné à la formation	0,00 €

1.2 Déploiement d'observateurs		<u>12.932,22 €</u>
Jours en mer	<u>12.932,22 €</u>	
Jours de voyage	0,00 €	
Équipement	0,00 €	
1.3 Gestion et activités d'appui		<u>7.780,34 €</u>
Jours en mer	<u>7.780,34 €</u>	
Jours de voyage	0,00 €	
2. Voyages		
2.1 Billets d'avion		<u>0,00 €</u>
3. Frais du Secrétariat		
3.1 Contingences		<u>18,00 €</u>
Heures du personnel	0,00 €	
Frais bancaires	<u>18,00 €</u>	
Solde au 8 octobre 2025		<u>379.227,63 €</u>

6. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée

Afin de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT pour amender la recommandation de l'ICCAT visant à l'établissement d'un programme pluriannuel de rétablissement pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (Rec. 08-05)*, le Programme régional d'observateurs a été initié en 2009, en ce qui concerne les fermes de thon rouge ; depuis 2010, il est également mis en œuvre à bord des navires et, depuis 2013, également dans les madragues. À cet effet le Secrétariat a reconduit le contrat avec le consortium MRAG/COFREPÊCHE jusqu'en avril 2026 afin de réaliser le recrutement et le déploiement des observateurs. Le financement dudit programme est réalisé par les opérateurs des navires, des fermes et des madragues. Le solde du programme au 8 octobre 2025 se dégage comme suit :

Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée

a) Fermes de thon rouge

REVENUS		<u>1.516.642,61 €</u>
1.1 Revenus au titre de contributions		<u>1.516.642,61 €</u>
DÉPENSES		<u>596.704,29 €</u>
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation et équipement		<u>50.092,33 €</u>
Formation	39.873,10 €	
Jours de voyage - formation	<u>920,40 €</u>	
Frais de déplacement - formation	<u>5.950,50 €</u>	
Équipement	3.348,33 €	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		<u>74.573,66 €</u>
Jours de voyage	<u>30.415,75 €</u>	
Frais de déplacement	<u>23.356,96 €</u>	
Séances informatives	<u>20.800,95 €</u>	
1.3 Assignation d'observateurs		<u>471.854,30 €</u>
Jours à la ferme	<u>471.854,30 €</u>	
2. Frais du Secrétariat		
2.1 Contingences		184,00 €
Frais bancaires	184,00 €	
Solde a)		<u>919.938,32 €</u>

b) Navires

REVENUS		<u>4.667.385,81 €</u>
1.1 Revenus au titre de contributions		<u>4.667.385,81 €</u>
DÉPENSES		<u>2.244.499,04 €</u>
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		

1.1 Formation et équipement		<u>392.561,27 €</u>
Formation	341.340,47 €	
Jours de voyage - formation	<u>6.688,24 €</u>	
Frais de déplacement - formation	<u>43.240,30 €</u>	
Équipement	1.292,26 €	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		<u>460.858,97 €</u>
Jours de voyage - assignation	<u>220.646,50 €</u>	
Dépenses de voyage - assignation	<u>95.839,75 €</u>	
Séances informatives	<u>117.476,00 €</u>	
Jours de voyage – séances informatives	<u>4.252,50 €</u>	
Frais de déplacement – séances informatives	<u>22.644,22 €</u>	
1.3 Assignation d'observateurs		<u>1.390.260,00 €</u>
Jour en mer	<u>1.390.260,00 €</u>	
2. Frais du Secrétariat		
2.1 Contingences		818,80 €
Frais bancaires	818,80 €	
Solde b)		<u>2.422.886,77 €</u>
c) Madragues		
REVENUS		139.146,91 €
1.1 Revenus au titre de contributions		139.146,91 €
DÉPENSES		<u>28.101,00 €</u>
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation et équipement		<u>28.101,00 €</u>
Formation	23.749,43 €	
Jours de voyage - formation	<u>582,92 €</u>	
Frais de déplacement - formation	<u>3.768,65 €</u>	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		0,00 €
Jours de voyage	0,00 €	
Frais de déplacement	0,00 €	
Séances informatives	0,00 €	
1.3 Assignation d'observateurs		0,00 €
Jours passés dans la madrague	0,00 €	
2. Frais du Secrétariat		
2.1 Contingences		0,00 €
Frais bancaires	0,00 €	
Solde c)		<u>111.045,91 €</u>
d) Fonds du programme		<u>227.473,10 €</u>
Solde à l'ouverture	112.723,30 €	
Revenus du fond – dépenses générales	<u>115.526,76 €</u>	
Frais bancaires/ajustements du programme	<u>(776,96 €)</u>	
Solde au 8 octobre 2025		<u>3.681.344,10 €</u>

Outre ce solde, les comptes de la Commission présentent un reliquat pour les navires au titre de 2010/2011 d'un montant de 12.172,44 euros, de 2011/2012 d'un montant de 6.432,75 euros, de 2012/2013 d'un montant de 14.937,97 euros, de 2013/2014 d'un montant de 23.258,27 euros, de 2014/2015 d'un montant de 13.226,20 euros, de 2015/2016 d'un montant de 55.131,83 euros, de 2016/2017 d'un montant de 38.749,75 euros, de 2017/2018 d'un montant de 4.335,50, de 2018/2019 d'un montant de 33.218,34 euros, de 2019/2020 d'un montant de 93.887,96 euros, de 2020/2021 d'un montant de 105.533,84 euros, de 2021/2022 d'un montant de 51.185,75 euros, de 2022/2023 d'un montant de 84.328,51 euros, de 2023/2024 d'un montant de 89.762,24 euros, de 2024/2025 d'un montant de 147.274,31 euros, de 2025/2026 d'un montant de 57.903,61 et pour les fermes et les madragues le solde est de 60.090,05 euros et 11.284,56 euros, respectivement (versements anticipés du Programme régional d'observateurs de

l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée), correspondant aux fonds disponibles des fermes, des navires et des madragues qui ont participé au cours des périodes antérieures et qui n'ont pas sollicité le remboursement.

7. Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)

Lors de sa 16e réunion extraordinaire, la Commission a appuyé la création d'un programme coordonné de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique pour une période initiale de cinq ans, qui a été prolongé chaque année. Les activités de la quatorzième phase du programme ont officiellement démarré le 1^{er} janvier 2024 et se termineront le 31 décembre 2025. Les Parties qui ont versé des contributions volontaires et les dépenses engagées jusqu'au 8 octobre 2025 sont énumérées ci-dessous :

<i>Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique - Phase XIV</i>	<i>Exécuté en 2024</i>	<i>Exécuté en 2025</i>	<i>Total</i>
Transfert du solde antérieur		788.914,08 €	
Contribution volontaire de l'Égypte		26.018,45 €	
<u>Contribution volontaire de la Tunisie</u>		<u>27.976,82 €</u>	
Contrat MSE		(9.385,00 €)	
Déplacements et ateliers		(2.926,04 €)	
[...]		[...]	
REVENUS PHASE XIV			
Contribution volontaire de l'Albanie	2.461,96 €	2.267,33 €	4.729,29 €
Contribution volontaire de l'Algérie	18.865,70 €	17.373,50 €	36.239,20 €
Contribution volontaire du Canada	45.128,75 €	19.623,62 €	64.752,37 €
Contribution volontaire de la Chine (R.P.)	3.050,79 €	961,85 €	4.012,64 €
Contribution volontaire de la Corée	2.060,96 €	1.897,95 €	3.958,91 €
Contribution volontaire de l'Égypte		4.405,64 €	4.405,64 €
Contribution volontaire de l'Islande	2.088,94 €	1.923,71 €	4.012,65 €
Contribution volontaire du Japon	29.039,94 €	26.742,99 €	55.782,93 €
Contribution volontaire du Maroc	34.504,74 €	31.775,55 €	66.280,29 €
Contribution volontaire de la Norvège	19.000,00 €	19.000,00 €	38.000,00 €
<u>Contribution volontaire de la Tunisie</u>		<u>23.695,18 €</u>	<u>23.695,18 €</u>
Contribution volontaire de la Türkiye	24.246,58 €	22.328,77 €	46.575,35 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	560.000,00 €	160.000,00 €	720.000,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	941,89 €	3.000,00 €	3.941,89 €
Total Revenus	741.390,25 €	334.996,09 €	1.076.386,34 €
DÉPENSES			
Personnel recruté pour le GBYP	168.735,25 €	116.351,73 €	285.086,98 €
Sous-contrats :			
- Membres du Comité de direction	8.000,00 €	7.500,00 €	15.500,00 €
- Prospections aériennes	338.393,86 €	91.664,70 €	430.058,56 €
- Études biologiques	125.000,00 €	69.062,57 €	194.062,57 €
Déplacements et ateliers	11.108,95 €	7.718,58 €	18.827,53 €
Approvisionnement en marques et coûts y afférents	47.719,28 €	49.597,71 €	97.316,99 €
Autres coûts (consommables, équipement, coûts indirects, etc.)	54.541,03 €	954,94 €	55.495,97 €
<u>Réserve - budget GBYP 2025</u>		<u>81.500,00 €</u>	<u>81.500,00 €</u>
Total dépenses	753.498,37 €	424.350,23 €	1.177.848,60 €
Solde au 8 octobre 2025		741.244,17 €	

<u>Réserve - budget GBYP phase XIV</u>	<u>2025</u>
Revenus	81.500,00 €
Dépenses	
Approvisionnement de marques et coûts y afférents	19.025,10 €
Total dépenses	19.025,10 €
Solde au 8 octobre 2025	62.474,90 €

8. Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine

Suite à l'initiative des États-Unis de contribuer au Fonds spécial pour les données depuis l'approbation de la [Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité \(Rés. 03-21\)](#), la République populaire de Chine, poursuivant le même objectif, verse depuis 2011 des contributions volontaires. En date du 8 octobre 2025, ce fonds présente le solde suivant :

<u>Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine</u>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2025	179.563,24 €
REVENUS	
Contribution volontaire	7.677,00 €
Total revenus	7.677,00 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	0,00 €
Frais bancaires	0,00 €
Total dépenses	0,00 €
Solde au 8 octobre 2025	187.240,24

9. Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)

La Commission a approuvé à sa réunion de 2020 la [Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 14-14 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT \(Rec. 20-09\)](#). À cette fin, la Commission a convenu d'allouer un montant de 250.000,00 euros à charge du chapitre 13 b) du budget de l'ICCAT. Un résumé est présenté ci-après, en date du 8 octobre 2025, avec les voyages à charge de ce fond ainsi que son solde.

<u>Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)</u>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2025	205.497,81€
REVENUS	
Budget de l'ICCAT	250.000,00 €
Total revenus	250.000,00 €
DÉPENSES	
Réunions scientifiques	255.762,86
<i>Réunion du Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM)</i>	
Ghana Emmanuel K.DOVLO	3.019,13 €
Gambie Momodou S. JALLOW	3.157,47 €
<i>Réunion de préparation des données sur le requin-taupe bleu</i>	
Brésil Rodrigo SANTANA	3.308,86 €
Namibie Charmaine Jagger	3.398,98 €
Venezuela Mariela NARVAEZ	2.670,88 €
<i>Réunion de préparation des données sur le makaira blanc</i>	
Côte d'Ivoire Kouadio Justin KONAN	3.276,39 €

Sao Tomé e Príncipe	Ilair DA CONCEICAO	3.648,24 €
Sénégal	Fambaye N.SOW	3.270,67 €
Sierra Leona	Mamoud MANSARAY	3.976,65 €
Venezuela	Mariela NARVAEZ	3.455,47 €
<i>Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge</i>		
Tunisie	Rafik ZARRAD	2.013,93 €
<i>Réunion de préparation des données sur le thon obèse</i>		
Brésil	Rodrigo SANTANA	5.196,37 €
Côte d'Ivoire	Constance DIAHA	4.382,25 €
République de Guinée	Kolie LANSANA	4.726,69 €
Namibie	Taimi MPINGANA	6.171,91 €
Sénégal	Fambaye N.SOW	4.327,28 €
Venezuela	Mariela NARVAEZ	4.234,61 €
<i>Réunion intersessions du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires</i>		
Brésil (annulé)	Flavia Lucena	18,00 €
Égypte	Mahmoud A. SABER	3.353,81 €
Tunisie	Ghailen HAJJEJ	2.497,90 €
<i>Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs</i>		
Brésil	Thierry FREDOU	1.944,91 €
Cap-Vert	Alciany NASCIMENTO	1.732,94 €
Gabon	Davy ANGUEKO	2.361,87 €
Égypte	Mahmoud FARRAG	1.447,01 €
Sao Tomé e Príncipe	Ilair DA CONCEICAO	2.001,47 €
Tunisie	Ghailen HAJJEJ	1.327,25 €
Venezuela	Mariela NARVAEZ	2.423,81 €
<i>Réunion d'évaluation du stock de requin-taube bleu</i>		
Brésil	Eidi KIKUCHI SANTOS	2.896,28 €
Namibie	Charmaine Jagger	4.289,10 €
Uruguay	Federico MAS	3.893,03 €
Venezuela	Mariela NARVAEZ	4.115,86 €
<i>Réunion d'évaluation du stock de makaire blanc</i>		
Brésil	Bruno L. MOURATO	3.623,92 €
Sénégal	Fambaye N.SOW	3.684,99 €
Venezuela	Mariela NARVAEZ	3.916,50 €
<i>Réunion du Groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM)</i>		
Brésil	Paulo TRAVASSOS	1.208,35 €
Costa Rica	Bernald PACHECO	1.184,03 €
Égypte	Alaaeldin A. ELHAWEET	897,56 €
Égypte	A. Salah OSMAN	1.692,90 €
Guatemala	Cristopher CASTILLO	1.073,08 €
Mexique	Karina RAMIREZ	1.488,03 €
Tunisie	Rafik ZARRAD	822,33 €
Tunisie	Dhekra HAYOUNI	1.676,03 €
Afrique du Sud	Qayiso K. MIKETSU	887,57 €
<i>Réunion sur le Plan stratégique pour la science du SCRS</i>		
Brésil	Paulo TRAVASSOS	2.335,35 €
Costa Rica	Bernald PACHECO	2.311,04 €
Égypte	Alaaeldin A. ELHAWEET	1.975,55 €
Gambie	Momodou S. JALLOW	2.804,67 €
Guatemala	Cristopher CASTILLO	2.227,30 €
Mexique	Karina RAMIREZ	2.664,04 €
Tunisie	Rafik ZARRAD	1.851,33 €
Afrique du Sud	Qayiso K. MIKETSU	2.063,57 €
<i>Réunion d'évaluation du stock de thon obèse</i>		
Brésil	Rodrigo SANTANA	3.390,81 €
Guatemala	Cristopher CASTILLO	3.381,55 €
Panama	Yesuri PINO	3.629,64 €
Sénégal	Fambaye N.SOW	3.379,59 €

Venezuela	Mariela NARVAEZ	3.831,71 €	
<i>Réunions des Groupes d'espèces du SCRS et/ou séances plénières du SCRS</i>			
<u>Algérie (Groupes)</u>	<u>Moussa MENNAD</u>	<u>3.021,17 €</u>	
Algérie (SCRS)	Amar OUCHELLI	<u>2.706,40 €</u>	
Brésil (Groupes)	Paulo TRAVASSOS	<u>4.161,81 €</u>	
Costa Rica	Bernald PACHECO	<u>6.640,57 €</u>	
<u>Côte d'Ivoire (Groupes)</u>	<u>Constance DIAHA</u>	<u>784,00 €</u>	
<u>Côte d'Ivoire (SCRS)</u>	<u>Kouadio Justin KONAN</u>	<u>3.603,80 €</u>	
Égypte (Groupes)	Mahmoud FARRAG	<u>3.574,04 €</u>	
<u>Égypte</u>	<u>Alaaeldin A. ELHAWEET</u>	<u>3.271,12 €</u>	
<u>Gambie</u>	<u>Momodou S. JALLOW</u>	<u>3.257,73 €</u>	
Ghana	Emmanuel K.DOVLO	<u>5.657,73 €</u>	
<u>Guatemala</u>	<u>Karol Rubi RIVAS RIAZ</u>	<u>4.370,36 €</u>	
<u>République de Guinée</u>	<u>Mohamed SOUMAH</u>	<u>6.899,98 €</u>	
Mauritanie	Cheikh Baye BRAHAM	<u>5.584,24 €</u>	
Panama	Yesuri PINO	<u>6.838,36 €</u>	
Sao Tomé e Príncipe	Ilair DA CONCEICAO	<u>6.881,30 €</u>	
Sénégal	Fambaye N.SOW	<u>6.032,31 €</u>	
<u>Sierra Leone</u>	<u>Mamoud MANSARAY</u>	<u>6.691,75 €</u>	
Tunisie (Groupes)	Ghailen HAJJEJ	<u>3.169,48 €</u>	
Tunisie (SCRS)	Rafik ZARRAD	<u>2.900,21 €</u>	
Uruguay (SCRS)	Federico MAS	<u>4.547,41 €</u>	
Venezuela (Groupes)	Mariela NARVAEZ	<u>4.526,96 €</u>	
Venezuela (SCRS)	Eucaris EVARISTO	<u>4.101,67 €</u>	
Réunion intersessions de la Sous-commission 2			12.682,32 €
Algérie	Aomar OUCHELLI	2.608,51 €	
Mauritanie	Sidi Mohamed NDEILLA	2.834,38 €	
Sénégal	Fambaye N.SOW	2.584,67 €	
Tunisie	A. Cheikh SBOUI	2.080,71 €	
Türkiye	Burcu BILGIN TOPCU	2.574,05 €	
Réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS WG)/Deuxième réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG)/18e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM)			25.897,62 €
Panama	María Esther SIERRA	3.270,81 €	
Mauritanie	Ahmed Taleb MOUSSA	3.030,60 €	
Costa Rica	Bernald PACHECO	3.400,00 €	
Türkiye	Hasan Alper ELEKON	2.535,02 €	
Tunisie	Dhekra HAYOUNI	2.556,36 €	
Venezuela	Jeiris Nathaly GALICIA	1.237,48 €	
Sénégal	Magatte NIANG	3.047,15 €	
Égypte	Doaa Abdo M.HAMMAM	2.921,26 €	
Côte d'Ivoire	Kouadio Julien DJOU	3.898,94 €	
29e réunion ordinaire de la Commission			16.339,95
Nicaragua	Roberto CHACON	<u>1.693,34 €</u>	
<u>El Salvador</u>	<u>Ana Marlene GALDAMEZ</u>	<u>2.818,17 €</u>	
<u>Türkiye</u>	<u>Hasan Alper ELEKON</u>	<u>454,22 €</u>	
Costa Rica	Bernald PACHECO	<u>1.163,58 €</u>	
<u>São Tomé e Príncipe</u>	<u>Ilair DA CONCEICAO</u>	<u>1.092,24 €</u>	
<u>Côte d'Ivoire</u>	<u>Kouadio Julien DJOU</u>	<u>663,37 €</u>	
<u>Guatemala</u>	<u>Nancy Y. NDOVAL REYES</u>	<u>1.654,72 €</u>	
Tunisie	Ali Cheikh SBOUI	<u>564,86 €</u>	
<u>Honduras</u>	<u>Marco Herminio OSORTO NUÑEZ</u>	<u>1.344,08 €</u>	
<u>Afrique du Sud</u>	<u>Qayiso K. MIKETSU</u>	<u>755,60 €</u>	
<u>Sierra Leone</u>	<u>Sheku SEI</u>	<u>1.766,09 €</u>	
<u>Panama</u>	<u>Eduardo S. CARRASQUILLA</u>	<u>1.205,64 €</u>	
<u>Uruguay</u>	<u>Rodrigo FORSELLEDO</u>	<u>1.164,04 €</u>	
Total dépenses			310.682,75 €
Solde au 8 octobre 2025			144.815,06 €

10. Fonds spécial pour les données - États-Unis

À sa réunion de 2003, la Commission a approuvé la [Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité \(Rés. 03-21\)](#). Depuis 2005, le Secrétariat reçoit, à cette fin, des contributions des États-Unis visant à maintenir le Fonds spécial pour les données. En date du 8 octobre 2025, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds spécial pour les données - États-Unis</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2025	550.024,63 €
REVENUS	
Contribution volontaire des États-Unis	136.960,00 €
Total revenus	136.960,00 €
DÉPENSES	
Contrat pour qu'un expert apporte un soutien à la session d'évaluation du stock de makaire blanc et voyage pour la réunion	6.381,43 €
Contrat pour qu'un expert externe préside le processus d'évaluation de thon obèse jusqu'aux séances plénières du SCRS de 2025 et voyages pour les réunions	18.048,92 €
Frais bancaires	157,96 €
Total dépenses	24.588,31 €
Solde au 8 octobre 2025	662.396,32 €

Les États-Unis ont informé qu'ils allaient financer les activités suivantes de 2025 du Programme stratégique pour la recherche à travers le Fonds spécial pour les données. Les fonds seront transférés lorsque ces activités seront achevées et que le montant exact des dépenses sera connu.

- Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires : Élargir l'étendue spatiale des indicateurs climatiques et océanographiques au-delà de la mer Méditerranée et de l'océan Atlantique : 14.500,00 €
- Groupes d'espèces sur les istiophoridés : Marquage électronique, récompenses et sensibilisation (Atlantique Nord-Est) : 27.500,00€
- Groupes d'espèces sur les istiophoridés : Études biologiques : 47.000,00€
- Groupes d'espèces sur les requins : Expert en évaluation du stock de SMA : 20.000,00€
- Groupe de travail sur les méthodes : Mise en œuvre des recommandations des ateliers sur le BYET de 2023 et 2024 et développement et l'application Shiny comme interface pour exécuter le code R du BYET : 26.000,00€
- Groupe de travail sur les méthodes : Atelier sur l'utilisation du BYET : 20.000,00€

11. Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités

En 2008, les États-Unis ont informé le Secrétariat qu'ils allaient réaliser diverses contributions volontaires dans l'objectif de créer un fonds spécifique pour financer les activités destinées à renforcer les capacités de collecte et de gestion des données des Parties contractantes qui disposaient d'une capacité plus faible. Le solde suivant se dégage au 8 octobre 2025 :

<i>Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2025	437.930,42 €
REVENUS	
Contribution volontaire des États-Unis	0,00 €
Total revenus	0,00 €
DÉPENSES	
I Ateliers techniques ICCAT-WECAFC	54.932,19 €
Total dépenses	54.932,19 €
Solde au 8 octobre 2025	382.998,23 €

12. Fonds du Maroc pour soutenir la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission

Depuis 2013, le Maroc contribue à ce fonds afin de faciliter la participation des membres de sa délégation aux réunions du SCRS et de la Commission et à d'autres réunions spécifiques. En 2025, le Secrétariat a géré, à la demande du Maroc, la participation de 46 personnes aux réunions suivantes : une personne à l'atelier sur les prises accessoires du Projet thonier des océans communs, deux personnes à la réunion du groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM), six personnes à la réunion de la Sous-commission 2, une personne à la réunion de préparation des données sur le requin-taube bleu, deux personnes à la réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge, deux personnes à la réunion de préparation des données sur le thon obèse, trois personnes à la réunion intersessions du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires, trois personnes à la réunion intersessions du Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs, deux personnes à la réunion d'évaluation du stock de requin-taube bleu, quatre personnes à la réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique(EMS WG)/deuxième réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG)/ 18e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégrés (IMM), quatre personnes à la réunion du Groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries(SWGSM) et à la réunion sur le plan stratégique pour la science du SCRS, trois personnes à la réunion d'évaluation du stock de thon obèse, onze personnes aux réunions des Groupes d'espèces et du SCRS et deux personnes à l'atelier sur le renforcement des capacités techniques pour la détermination de l'âge des thonidés mineurs et quatre personnes à la 29e réunion ordinaire de la Commission. En date du 8 octobre 2025, ce fonds présente le solde suivant :

Fonds du Maroc pour soutenir la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission

Solde à l'ouverture de l'exercice 2025	113.605,57 €
REVENUS	
Contribution volontaire du Maroc	216.552,78 €
Total revenus	216.552,78 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	119.360,07 €
Frais bancaires	794,00 €
Total dépenses	120.154,07 €
Solde au <u>8 octobre</u> 2025	210.004,28 €

13. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux

Dans le but de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour le thon obèse et l'albacore (Rec. 11-01)*, le Secrétariat a signé un contrat avec COFREPÊCHE afin de mettre en œuvre le Programme régional d'observateurs pour les thonidés tropicaux. En 2013, des fonds provenant du Belize (20.000,00 euros), du Cap-Vert (10.000,00 euros), de la Côte d'Ivoire (4.980,00 euros), du Curaçao (15.000,00 euros), du Ghana (69.927,50 euros), du Guatemala (21.564,00 euros), du Panama (10.000,00 euros) et de l'Union européenne (110.000,00 euros) ont été reçus à cet effet. En 2014, la Commission a approuvé la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour les thonidés tropicaux (Rec. 14-01)*, laquelle ne prévoit pas le recours à des observateurs régionaux ; c'est la raison pour laquelle il a été procédé en 2015 à la liquidation du solde du programme entre ses participants. Au 8 octobre 2025, un reliquat de 20.121,61 euros continue à se dégager et le Secrétariat est dans l'attente pour procéder à son remboursement. Les montants en attente de remboursement sont les suivants : 3.688,61 euros à la Côte d'Ivoire et 16.433,00 euros au Guatemala.

14. Fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)

À sa réunion de 2013, la Commission a approuvé la *Recommandation de l'ICCAT sur l'établissement d'un fonds pour le renforcement des capacités scientifiques pour les États en développement qui sont des Parties contractantes de l'ICCAT* (Rec. 13-19). À cette fin, la Commission a convenu d'allouer 80.000,00 euros à charge du Fonds de roulement de l'ICCAT. En raison de la faible activité réalisée dans le cadre de ce fonds, en 2017, la Commission a décidé de maintenir ce fonds actif pour des activités futures, mais sans solde.

15. Fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MCSF)

En 2015, le Fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MCSF) a été créé pour soutenir et renforcer le développement et la mise en œuvre de systèmes d'inspection portuaire efficaces par les CPC en développement afin de satisfaire ou dépasser les normes minimales définies dans la *Recommandation de l'ICCAT afin d'apporter un soutien à la mise en œuvre efficace de la Recommandation 12-07 de l'ICCAT concernant un système ICCAT de normes minimales pour l'inspection au port* (Rec. 14-08). En date du 8 octobre 2025, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MCSF)</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2025	52.582,21 €
REVENUS	
Contribution volontaire	0,00 €
Total revenus	0,00 €
DÉPENSES	
Frais de déplacement de deux experts en mission d'application en Namibie (non couvert par ABNJ2)	8.072,04 €
Total dépenses	8.072,04 €
Solde au <u>8 octobre</u> 2025	44.510,17 €

16. Fonds de la Tunisie pour la participation aux réunions de la Commission

En mars 2017, le Fonds de la Tunisie pour la participation aux réunions de la Commission a été créé, dans le but de renforcer la participation de la délégation tunisienne aux réunions de la Commission. En 2025, le Secrétariat n'a géré aucun voyage et le fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds de la Tunisie pour la participation aux réunions de la Commission</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2025	12.537,09 €
REVENUS	
Financé par la Tunisie	0,00 €
Total revenus	0,00 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	0,00 €
Total dépenses	0,00 €
Solde au <u>8 octobre</u> 2025	12.537,09 €

17. Fonds stratégique pour la recherche

En 2017, la Commission a décidé de créer le Programme stratégique pour la recherche pour 2018, dans le but de regrouper et d'inclure toutes les activités scientifiques de l'ICCAT dans son budget ordinaire et de le faire progressivement avec ce nouveau poste budgétaire.

Pour les activités scientifiques de 2025, la Commission a décidé de n'apporter aucune contribution au Programme imputée sur le budget de l'ICCAT. Par ailleurs, après avoir eu connaissance des dépenses finales des études biologiques du Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux de 2024 (10.713,70 euros), ce montant a été transféré depuis le Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux en tant que contribution volontaire des États-Unis. Une contribution volontaire d'un montant de 160.000,00 euros a également été reçue de l'Union européenne, en tant que paiement intermédiaire du contrat signé avec l'Union européenne (1.000.000,00 euros) dans le cadre duquel 80 % des activités de 2024 et 2025 seront financées. Finalement, une contribution volontaire a été reçue du Taipei chinois pour financer les activités de 2025 du Programme de recherche et de collecte de données sur les requins (SRDCP) et du Programme de recherche intensive sur les istiophoridés (EPBR) (3.000,00 euros et 2.000,00 euros, respectivement). En ce qui concerne les dépenses, les activités réalisées ont totalisé 1.014.215,97 euros. Ainsi, au 8 octobre 2025, il se dégage un solde de 245.048,48 euros et 51.529,14 euros dans la réserve du budget scientifique de 2025.

Programme stratégique pour la recherche - 2025

Solde antérieur	1.059.931,65 €
Contribution volontaire de l'Union européenne - liquidation du contrat des activités de 2023.	23.619,10 €
REVENUS	
Contribution volontaire de l'Union européenne	160.000,00 €
Contribution volontaire des États-Unis - Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux	10.713,70 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	5.000,00 €
Total revenus	175.713,70 €
DÉPENSES	
Salaires	<u>151.039,67 €</u>
Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires	
Marquage - Achat de différents types de marques spaghetti	-
Études en lien avec d'autres pêcheries - Élargir l'étendue spatiale des indicateurs climatiques et océanographiques au-delà de la mer Méditerranée et de l'océan Atlantique	-
Ateliers - Atelier sur l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines en mer Méditerranée et fonds pour soutenir la participation des experts invités et du Secrétariat de l'ICCAT	<u>12.159,05</u>
Sous-comité des statistiques	
Études en lien avec d'autres pêcheries - Projet de collecte de données régionale dans les Caraïbes	43.008,96 €
Études en lien avec d'autres pêcheries - Location de serveurs cloud et du logiciel nécessaire	<u>2.919,36 €</u>
Groupe d'espèces sur le germon	
Marquage - Marquage du germon du Nord, récompenses et sensibilisation	<u>16.475,38 €</u>
Marquage - Marquage du germon du Sud, récompenses et sensibilisation	- €
Études biologiques - Biologie de la reproduction, détermination de l'âge et échantillonnage du germon du Nord	<u>1.655,14 €</u>
Études biologiques - Biologie de la reproduction, détermination de l'âge et échantillonnage du germon du Sud	<u>18.085,52 €</u>
MSE - Progrès sur la MSE pour le germon du Nord	<u>24.000,00 €</u>
Groupes d'espèces sur les istiophoridés	
Marquage électronique, récompenses et sensibilisation (Atlantique Nord-Est) - contrat	4.200,00 €
Marquage électronique, récompenses et sensibilisation (Atlantique Nord-Est)	<u>19.029,61 €</u>
Reproduction	
Âge et croissance	13.438,00 €
Échantillonnage et expédition des échantillons	1.584,23 €

Groupes d'espèces sur les requins

Marquage - Marquage électronique, récompenses et sensibilisation	<u>50.935,14 €</u>
Marquage - Campagne de marquage électronique	<u>106.011,47 €</u>
Études biologiques - Analyse de la différenciation du stock de requin-taube commun	<u>20.000,00 €</u>
Études biologiques - Biologie de la reproduction du requin-taube bleu de l'Atlantique Nord	-
Études biologiques - Poursuite de l'étude sur l'âge et la croissance des requins (BSH, POR, SPZ, OCS, FAL et BTH)	<u>7.057,00 €</u>
Évaluation des stocks - Expert en évaluation du stock de SMA	<u>20.024,23 €</u>
TDR et minuteurs d'hameçons	<u>27.684,03 €</u>

Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs

Études biologiques - Reproduction	344,92 €
Études biologiques - Âge et croissance	344,92 €
Études biologiques - Génétique	<u>1.803,60 €</u>
Études biologiques - Échantillonnage et expédition des échantillons	<u>1.086,78 €</u>
Ateliers - Renforcement des capacités pour la détermination de l'âge des thonidés mineurs	12.690,69 €

Groupe d'espèces sur l'espadon

Marquage - Marquage électronique, récompenses et sensibilisation	<u>77.087,40 €</u>
Marquage - Campagne de marquage électronique	<u>47.555,03 €</u>
Études biologiques - Reproduction	3.219,00 €
Études biologiques - Âge et croissance	5.286,64 €
Études biologiques - Génétique	24.000,00 €
Études biologiques - Échantillonnage et expédition des échantillons	1.280,71 €
MSE - Progrès sur la MSE pour l'espadon du Nord	35.643,00 €

Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux

Marquage - Récupération des marques et tenue à jour de la base de données de l'AOTTP	<u>5.881,70 €</u>
Études biologiques - Âge et croissance	<u>12.072,66 €</u>
Études en lien avec d'autres pêcheries - Actualisation de la mortalité par pêche et de la mortalité naturelle du thon obèse	<u>22.843,03 €</u>
Études en lien avec d'autres pêcheries - Développement de modèles spatio-temporels	72.559,44 €
Études en lien avec d'autres pêcheries - Estimation des taux d'exploitation du listao	10.145,00 €
MSE - MSE multi-stocks pour les thonidés tropicaux	20.100,00 €
MSE - MSE pour le listao de l'Ouest	12.432,00 €

Groupe de travail sur les méthodes

Mise en œuvre des recommandations des ateliers sur le BYET de 2023 et 2024 et développement et l'application Shiny comme interface pour exécuter le code R du BYET	<u>28.973,36 €</u>
Ateliers - Atelier sur l'utilisation du BYET	<u>28.462,44 €</u>

Autres coûts(432,28 €)**Réserve - budget pour la science 2025**51.529,14 €**Total dépenses**1.014.215,97 €**Solde au 8 octobre 2025**245.048,48 €**Réserve - budget scientifique 2025****Revenus**51.529,14 €**Dépenses**

-

Solde au 8 octobre 202551.529,14 €

18. Fonds du système électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD)

Suite à l'approbation en 2010 de la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD)* (Rec. 10-11), le Secrétariat a conclu un contrat avec la société TRAGSA S.A. qu'il a chargée de réaliser une étude de viabilité de la mise en œuvre de l'eBCD.

Lors de la réunion de 2011 et en réponse à la Recommandation antérieure, le Groupe de travail permanent (PWG) a présenté un projet pilote aux fins de la mise en œuvre d'un système électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD) qui englobe tout le thon rouge capturé, engraisé, mis à mort et commercialisé, y compris les certificats de réexportation, lequel a été approuvé.

En 2012, le Secrétariat de l'ICCAT, conjointement avec les CPC intéressées et après avoir lancé un appel d'offres, a sélectionné le consortium formé par TRAGSA S.A. et The Server Labs S.L. pour développer le programme informatique et mener à bien la phase d'essai pilote aux fins de la mise en œuvre du système eBCD jusqu'en 2014.

Depuis 2015, le contrat a été prolongé afin de poursuivre l'assistance, le développement et la gestion. Les services couverts sont les suivants : assistance aux utilisateurs, maintenance de l'application, gestion de projet et analyse des demandes, infrastructure, certificats, développements de l'application web et formation. Les dépenses ont été financées par des contributions volontaires et le Fonds de roulement de l'ICCAT.

En 2017, un poste avait été approuvé dans le budget de la Commission pour couvrir les dépenses annuelles liées à l'assistance aux utilisateurs et à la maintenance de l'application. En 2018, le Fonds du système eBCD a été créé pour incorporer tous les revenus et toutes les dépenses y relatifs dans un fonds fiduciaire.

Pour 2019, la Commission a approuvé la modification de l'article 4 du Règlement financier et l'ajout d'un nouveau texte stipulant le financement du système de documentation électronique des captures de thon rouge, par le biais d'allocations budgétaires supplémentaires des membres de la Commission qui capturent et/ou qui commercialisent le thon rouge de l'Atlantique. Le solde du Fonds de roulement de l'eBCD est présenté dans l'**état financier 8** du présent rapport.

19. Système intégré de gestion en ligne

Ce fonds a été créé en 2019 pour couvrir les dépenses de la première phase du Système intégré de gestion en ligne (IOMS), lancé en mai 2019 à la suite du recrutement de deux développeurs de logiciels. En 2020, ce poste a été inclus dans le budget ordinaire de l'ICCAT, de sorte que les coûts des développeurs, équipements et logiciels nécessaires sont imputés à la ligne budgétaire correspondante. Début 2025, le reliquat de ce fonds s'élevait à 12.195,83 euros et une contribution volontaire d'un montant de 3.000,00 euros a été reçue du Taipei chinois. Ainsi, en date du 8 octobre 2025, le fonds présente un solde de 15.195,83 euros.

20. Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'Union européenne – Module de gestionnaire de navires TT12

En 2024, un nouveau contrat de deux ans a été signé avec l'Union européenne pour développer le module de Gestionnaire de navires de l'IOMS, qui visera à finaliser les deux modules en cours (Gestionnaire de navires et Gestionnaire de formulaires) et à commencer à développer deux modules supplémentaires (Tâche 1 captures nominales : Gestionnaire de T1NC ; Tâche 2 captures et effort : Gestionnaire de T2CE, phases initiales uniquement pour ce dernier). Le contrat est doté d'un budget de 187.500,00 euros, dont 80 % seront couverts par l'Union européenne, et pour lequel une contribution volontaire de 105.000,00 euros a été reçue. Elle couvrira le recrutement d'un développeur de logiciels ainsi que l'équipement et les programmes nécessaires, en plus de divers ateliers de formation. Le développeur a été engagé au mois de juin 2025 et 60 % de ses tâches sont consacrées au développement de ce module. Au 8 octobre 2025, les dépenses suivantes ont été imputées à ce fonds : au titre des salaires d'un montant de 19.411,56 euros, de matériel informatique d'un montant de 66,15 euros, de logiciel d'un montant de 44,40 euros, de l'atelier de formation en ligne sur l'utilisation du Système intégré de gestion en ligne (IOMS) de l'ICCAT d'un montant de 5.902,70 euros et des frais bancaires d'un montant de 51,61 euros.

21. Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'Union européenne – Intégration UN/FLUX TF2

En 2024, un nouveau contrat a été signé avec l'Union européenne pour une durée de deux ans afin de finaliser l'intégration du système UN/FLUX dans le module de Gestionnaire de navires jusqu'à sa mise en production, et sa maintenance complète (corrections d'erreurs, mises à jour des spécifications, mises à jour du code source, etc.) à long terme. Le contrat est doté d'un budget de 125.000,00 euros, dont 80 % seront couverts par l'Union européenne, et pour lequel une contribution volontaire de 70.000,00 euros a été reçue. Elle couvrira le recrutement d'un développeur de logiciels ainsi que l'équipement et les programmes nécessaires ainsi que les frais des ateliers de formation en ligne sur l'utilisation de l'IOMS. Le développeur a été engagé au mois de juin 2025 et 40 % de ses tâches sont consacrées au développement de ce module. Au 8 octobre 2025, les dépenses suivantes ont été imputées à ce fonds : au titre des salaires d'un montant de 14.982,65 euros, de matériel informatique d'un montant de 66,15 euros, de logiciel d'un montant de 29.60 euros de l'atelier de formation en ligne sur l'utilisation du Système intégré de gestion en ligne (IOMS) de l'ICCAT d'un montant de 5.902,70 euros et des frais bancaires d'un montant de 30,42 euros.

22. Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux

En septembre 2021, le Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux a été créé pour soutenir les travaux d'achèvement liés au programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP) et pour financer une mise à niveau du logiciel afin de poursuivre le développement d'un outil d'aide à la prise de décisions sur les thonidés tropicaux. À cette fin, les États-Unis ont apporté une contribution volontaire d'un montant de 84.700,00 €. Ce fonds a financé les dépenses relatives aux études biologiques du Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux de 2024 (10.713,70 euros). Ainsi, le fonds dégage actuellement un solde de 73.974,90 euros.

Les États-Unis ont informé qu'ils allaient financer les activités suivantes de 2025 du Programme stratégique pour la recherche à travers le Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux. Les fonds seront transférés lorsque ces activités seront achevées et que le montant exact des dépenses sera connu.

- Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux : Récupération des marques et tenue à jour de la base de données de l'AOTTP : 8.750,00 €
- Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux : Études biologiques - Âge et croissance : 15.000,00 €
- Groupe d'espèces sur les thonidés tropicaux : MSE multi-stocks pour les thonidés tropicaux : 50.000,00 €

23. Fonds du Système de surveillance électronique à distance (REM)

En 2021, la Commission a approuvé la *Résolution de l'ICCAT établissant un projet pilote aux fins de la mise en œuvre de la surveillance électronique à distance (REM) à bord des navires de transformation du thon rouge (Rés. 21-17)*. Afin de mener à bien ce projet, une contribution volontaire des États-Unis d'un montant de 50.100,00 euros a été reçue et un contrat a été signé avec l'Union européenne pour financer 80% des coûts d'un budget de 209.506,00 euros, dont un montant de 115.223,36 euros a été reçu. Ce projet a été prolongé jusqu'en novembre 2025 afin de poursuivre le projet pilote et inclure un nouveau projet pilote découlant de la *Résolution de l'ICCAT établissant un projet pilote visant à tester l'utilisation de caméras stéréoscopiques lors du premier transfert et l'automatisation de l'analyse des enregistrements vidéo (Rés. 22-15)*. Les frais engagés en 2025 se sont élevés à 36.380,08 euros.

24. Fonds ABNJ-II

Au mois d'août 2023, un accord a été signé avec la FAO visant à « Renforcer l'application par les membres de l'ICCAT, développer des indicateurs des écosystèmes et promouvoir des initiatives conjointes des ORGP thonières sur des questions de portée mondiale » afin d'assurer une production thonière et une conservation de la biodiversité responsables, efficaces et durables dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (ZADJN) face à un environnement en évolution. Ce projet aura une durée de quatre ans et un budget total de 1.416.074,17 euros. Les frais engagés au 8 octobre 2025 ont totalisé 98.296,60 euros et sont résumés ci-dessous.

Fonds ABNJ-II

REVENUS 2023

Financé par la FAO - 2023 212.411,00 €

DÉPENSES 2023

Contrat pour les tests de simulation des indicateurs écosystémiques : soutien à l'approche écosystémique de la gestion des pêches (EAFM) de l'ICCAT 74.621,28 €

REVENUS 2024

Financé par la FAO - 2024 115.056,00 €

DÉPENSES 2024

Contrat pour les tests de simulation des indicateurs écosystémiques : soutien à l'approche écosystémique de la gestion des pêches (EAFM) de l'ICCAT 37.298,00 €

Contrat de services de consultant pour le développement et l'amélioration du Système intégré de gestion en ligne (IOMS) 97.800,00 €

Missions d'application – Sao Tomé e Príncipe 6.641,17 €

Missions d'application - Nigeria 6.787,88 €

Atelier sur les captures accessoires du Projet thonier des océans communs 16.214,09 €

REVENUS 2025

Financé par la FAO - 2025 0,00 €

DÉPENSES 2025

Contrat de services de consultant pour le développement et l'amélioration du Système intégré de gestion en ligne (IOMS) 73.350,00 €

Missions d'application – Sao Tomé e Príncipe 41,10 €

Missions d'application - Nigeria 15.690,59 €

Missions d'application - Namibie 2.800,12 €

Missions d'application - Sénégal 2.016,18 €

Atelier sur les captures accessoires du Projet thonier des océans communs 28.848,61 €

Solde au 8 octobre 2025 (34.642,02 €)

25. Fonds pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » – États-Unis

En 2023, le Fonds des États-Unis pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » a été créé pour soutenir les activités liées aux thonidés et aux espèces apparentées de l'Atlantique : révision des données de captures disponibles, identification des lacunes spécifiques aux données de captures et à l'infrastructure, analyse des répercussions des limitations de données et soutien aux activités prioritaires de collecte de données par le biais du renforcement des capacités, s'il y a lieu. Ce Fonds est doté d'un solde de 244.630,24 euros.

Les États-Unis ont informé qu'ils allaient financer les activités suivantes de 2025 du Programme stratégique pour la recherche à travers le Fonds pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » – États-Unis. Les fonds seront transférés lorsque ces activités seront achevées et que le montant exact des dépenses sera connu.

- Sous-comité des écosystèmes : Projet de collecte de données régionale dans les Caraïbes : 110.000,00 euros

- Sous-comité des écosystèmes : Location de serveurs cloud et du logiciel nécessaire pour les nouvelles applications de diffusion des données publiques sur une infrastructure : 11.000,00 euros.

26. Réunions intersessions de l'ICCAT

En 2025, un contrat de 24 mois a été signé avec l'Union européenne pour financer certaines des réunions intersessions à partir du mois de mars 2025. Le contrat est doté d'un budget de 300.000,00 euros. L'Union européenne couvrira 80% de ce montant et une contribution volontaire de 168.000 euros a été reçue, et le Fonds de roulement couvrira les 20% restants, conformément à la décision de la Commission, à sa réunion de 2010, que les réunions organisées au bureau ou en dehors du siège et dont la tenue nécessiterait un financement extraordinaire, soient financées par le biais du Fonds de roulement. Les réunions de 2025 pour lesquelles le financement a été requis dans le cadre de ce contrat étaient les suivantes :

Réunion de préparation des données sur le requin-taupe bleu (format hybride/Malaga, Espagne, 10-14 mars 2025). Les frais inhérents à cette réunion se sont élevés à 6.062,84 euros.

Réunion de préparation des données sur le thon obèse (format hybride, Saint-Sébastien, Espagne, 21-25 avril 2025). Les frais inhérents à cette réunion se sont élevés à 26.827,55 euros.

Réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS)/Deuxième réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG)/18e Réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM) (format hybride/Bruxelles, Belgique, 17-20 juin 2025). Les frais de voyage du personnel du Secrétariat se sont élevés à 14.596,51 euros.

Réunion intersessions de la Sous-commission 1 sur la MSE pour les thonidés tropicaux (en ligne, 8 octobre 2025). Les frais d'interprétation simultanée s'élèvent à ce jour à 704,00 euros.

Les autres frais de réunions intersessions financées intégralement par le biais du Fonds de roulement correspondaient à :

Première réunion du Groupe de travail virtuel sur la situation financière durable de l'ICCAT (VWG-SF) (en ligne, 16 janvier 2025). Les frais d'interprétation simultanée se sont élevés à 5.518,70 euros.

Réunion du Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne (WG-ORT) (en ligne, 11-12 février 2025). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 11.544,04 euros.

Réunion intersessions de la Sous-commission 2 (format hybride, Madrid, Espagne, 4-6 mars 2025). Les frais inhérents à cette réunion se sont élevés à 23.139,92 euros.

Deuxième réunion du Groupe de travail virtuel sur la situation financière durable de l'ICCAT (VWG-SF) (en ligne, 22 mai 2025). Les frais d'interprétation simultanée se sont élevés à 5.518,70 euros.

Première réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG) (en ligne, 5 juin 2025). Les frais d'interprétation simultanée se sont élevés à 5.518,70 euros.

Réunion du Groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM) (format hybride/Madrid, Espagne, 8 juillet 2025). Les frais correspondants à la tenue de cette réunion se sont élevés à 6.497,83 euros.

État financier 1. Bilan au 31 décembre 2024 (euros)

<i>ACTIF</i>	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
A) ACTIF NON-COURANT	95.366,10	71.577,86
I. Immobilisations incorporelles	0,00	1.157,38
Applications informatiques	92.114,59	92.114,59
Amortissement des applications informatiques	-92.114,59	-90.957,21
II. Immobilisations corporelles	95.366,10	70.420,48
Mobilier	86.588,71	79.366,03
Équipements pour le traitement de l'information	477.615,70	509.123,95
Autre immobilisation corporelle	70.819,45	50.888,44
Amortissement du mobilier	-71.904,64	-72.653,01
Amortissement des équipements pour le traitement de l'information	-415.700,03	-449.215,46
Amortissement d'autre immobilisation corporelle	-52.053,09	-47.089,47
B) ACTIF COURANT	15.418.871,51	15.350.164,43
I. Montants exigibles	1.818.048,95	1.819.959,75
1. Exigibles au titre d'arriérés de contributions	1.693.540,79	1.774.614,70
Arriérés de contributions budgétaires	1.686.640,38	1.774.614,70
Arriérés de contributions extrabudgétaires	6.900,41	0,00
2. Exigibles au titre d'arriérés de contributions eBCD	17.281,64	13.041,04
Arriérés de contributions budgétaires eBCD	17.281,64	13.041,04
3. Montants exigibles fonds fiduciaires	26.050,80	19.743,13
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	26.050,80	19.743,13
4. Autres montants exigibles	81.175,72	12.560,88
Paiements en instance d'application	81.175,72	12.560,88
II. Ajustements périodiques	49.699,26	41.430,26
1. Dépenses budgétaires anticipées	40.293,55	39.189,56
2. Frais anticipés fonds fiduciaires	9.405,71	2.240,70
III Trésorerie	13.551.123,30	13.488.774,42
1. Caisse effective	506,74	826,66
Caisse effective (euros)	363,79	687,61
Caisse effective (US\$)	142,95	139,05
<i>[Exercice 2024 : 150,00 US\$ x 0,953 €/US\$ = 142,95 €]</i>		
<i>[Exercice 2023 : 150,00 US\$ x 0,927 €/US\$ = 139,05 €]</i>		
2. Comptes courants bancaires (euros)	6.999.435,56	7.576.205,33
BBVA - Cte xx6725 (euros)	28.944,49	42.604,51
BBVA - Cte xx3290 (euros)	6.880.950,09	7.443.592,06
BBVA - Cte xx1055 (euros)	29.768,75	29.768,75
Banco Santander - Cte xx8934 (euros)	50.611,44	51.015,07
La Caixa - Cte xx1119 (euros)	9.160,79	9.224,94
3. Comptes courants bancaires (US\$)	409.197,59	121.077,43
BBVA - Cte xx2037 (US\$)	406.066,78	118.035,66
<i>[Exercice 2024 : 426.093,16 US\$ x 0,953 €/US\$ = 406 066,78 €]</i>		
<i>[Exercice 2023 : 127.330,81 US\$ x 0,927 €/US\$ = 118 035,66 €]</i>		
La Caixa - Cte xx0668 (US\$)	3.130,81	3.041,77
<i>[Exercice 2024 : 3.285,22 US\$ x 0,953 €/US\$ = 3.130,81 €]</i>		
<i>[Exercice 2023 : 3.281,31 US\$ x 0,927 €/US\$ = 3 041,77 €]</i>		
4. Comptes courants bancaires fiduciaires (euros)	6.141.983,41	5.790.665,00
BBVA - Cte xx3942 (euros) - ROP	536.326,30	213.039,62
BBVA - Cte xx8869 (euros) - ROP-BFT	4.612.618,68	4.280.592,28
BBVA - Cte xx8371 (euros) - GBYP	972.927,82	1.276.922,49
BBVA - Cta. xx7069 (euros) - ROP-TROP	20.110,61	20.110,61
TOTAL ACTIF (A+B)	15.514.237,61	15.421.742,29
C) COMPTES TRANSITOIRES	218.122,09	201.075,71
I. Trésorerie	218.122,09	201.075,71
1. Comptes courants d'autres fonds, projets ou programmes (euros)	215.320,67	197.440,94
BBVA - Cte 0201569058 (euros) - JCAP-3	215.320,67	197.440,94
2. Comptes courants d'autres fonds, projets ou programmes (US\$)	2.801,42	3.634,77
BBVA - Cte 2012292035 (US\$) - JCAP-3	2.801,42	3.634,77
<i>[Exercice 2024 : 2.939,58 US\$ x 0,953 €/US\$ = 2 801,42 €]</i>		
<i>[Exercice 2023 : 3.921,00 US\$ x 0,927 €/US\$ = 3 634,77 €]</i>		
TOTAL ACTIF ET COMPTES TRANSITOIRES (A+B+C)	15.732.359,70	15.622.818,00

État financier 1. Bilan au 31 décembre 2024 (euros)

<i>PATRIMOINE NET ET PASSIF</i>	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
A) PATRIMOINE NET	3.277.192,63	3.057.388,95
A-1) Fonds de roulement	2.900.070,01	2.582.282,44
I. Fonds de roulement	2.582.282,44	1.906.160,09
1. Fonds de roulement	2.582.282,44	1.906.160,09
II. Résultat de l'exercice	317.787,57	676.122,35
1. Résultat de l'exercice	317.787,57	676.122,35
A-2) Patrimoine acquis net	95.366,10	71.577,86
I. Patrimoine acquis net	95.366,10	71.577,86
1. Patrimoine acquis net - Incorporel -	0,00	1.157,38
2. Patrimoine acquis net - Corporel -	95.366,10	70.420,48
A-3) Fonds de roulement eBCD	281.756,52	403.528,65
I. Fonds de roulement eBCD	403.528,65	437.326,10
1. Fonds de roulement eBCD	403.528,65	437.326,10
II. Résultat de l'exercice eBCD	-121.772,13	-33.797,45
1. Résultat de l'exercice eBCD	-121.772,13	-33.797,45
B) CONTRIBUTIONS EN INSTANCE ACCUMULÉES	1.710.822,43	1.787.655,74
I. Contributions budgétaires	1.686.640,38	1.774.614,70
1. Contributions budgétaires de l'exercice actuel	486.308,07	701.455,84
2. Contributions budgétaires d'exercices antérieurs	1.200.332,31	1.073.158,86
II. Contributions extrabudgétaires	6.900,41	0,00
1. Contributions extrabudgétaires de l'exercice actuel	6.900,41	0,00
2. Contributions extrabudgétaires d'exercices antérieurs	0,00	0,00
III. Contributions budgétaires eBCD	17.281,64	13.041,04
1. Contributions budgétaires de l'exercice actuel eBCD	5.065,48	2.967,77
2. Contributions budgétaires d'exercices antérieurs eBCD	12.216,16	10.073,27
C) PASSIF COURANT	10.526.222,55	10.576.697,60
I. Fonds fiduciaires	8.350.821,29	8.831.865,96
1. Fonds Système intégré de gestion en ligne	12.195,83	35.097,81
2. Fonds de cessation de service	327.232,74	415.402,63
3. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	524.101,24	194.506,89
4. Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYI)	788.914,08	1.125.113,65
5. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	3.411.848,60	3.302.766,53
6. Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	179.563,24	163.383,14
7. Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)	205.497,81	308.692,94
8. Fonds spécial pour les données - États-Unis	550.024,63	385.169,52
9. Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	437.930,42	329.689,88
10. Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	113.605,57	197.594,12
11. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux	20.121,61	20.121,61
12. Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00	0,00
13. Fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MCSF)	52.582,21	52.582,21
14. Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	12.537,09	12.537,09
15. Programme stratégique pour la recherche	1.059.931,65	1.569.354,80
16. Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux	84.688,60	84.688,60
17. Fonds du Système de surveillance électronique à distance (REM)	13.705,20	110.580,02
18. Fonds ABNJ-II	88.104,58	137.789,72
19. Fonds pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » – États-Unis	244.630,24	259.292,00
20. navires	0,00	22.502,80
21. Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'UE – Intégration UN/FLUX	48.605,95	105.000,00
22. navires TT12	105.000,00	0,00
23. Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'UE – Intégration UN/FLUX TF2	70.000,00	0,00
II. Provisions pour dépenses	261.567,86	1.362,93
1. Provisions pour dépenses budgétaires	9.052,16	1.362,93
2. Provisions pour dépenses fonds fiduciaires	252.515,70	0,00
III. Dettes	608.700,30	602.477,65
1. Dettes de dépenses budgétaires	115.236,07	147.021,00
2. Dettes de dépenses extrabudgétaires	2.605,69	3.859,32
3. Dettes de dépenses fonds fiduciaires	479.457,77	439.687,44
4. Encaissements en instance d'application	11.400,77	11.909,89
IV. Ajustements périodiques	1.305.133,10	1.140.991,06
1. Versements anticipés de contributions futures	72.660,12	116.836,50
2. Versements anticipés de contributions volontaires	108.000,00	111.000,00
3. Versements anticipés des fonds fiduciaires	1.124.472,98	913.154,56
TOTAL PASSIF (A+B+C)	15.514.237,61	15.421.742,29
D) COMPTES TRANSITOIRES	218.122,09	201.075,71
I. Autres fonds, projets ou programmes	218.122,09	201.075,71
1. Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 3) (JCAP-3)	218.122,09	201.075,71
TOTAL PASSIF ET COMPTES TRANSITOIRES (A+B+C+D)	15.732.359,70	15.622.818,00

État financier 2. Situation des contributions des Parties contractantes (euros) (au 8 octobre 2025).

<i>Partie contractante</i>	<i>Solde débiteur au début exercice 2025</i>	<i>Contributions des Parties contractantes 2025</i>	<i>Contrib. versées en 2025 appliquées à budget 2025</i>	<i>Contrib. versées 2025 a. budgets antérieurs</i>	<i>Solde débiteur</i>
A) Budget ordinaire de la Commission:					
Albanie	0,00	60.951,30	60.951,30	0,00	0,00
Algérie	0,00	17.755,88	17.755,88	0,00	0,00
Angola	8.791,94	9.011,10	<u>9.011,10</u>	<u>8.791,94</u>	<u>0,00</u>
Barbade	0,00	19.747,10	19.747,10	0,00	0,00
Belize	0,00	104.248,37	104.248,37	0,00	0,00
Brésil	0,00	121.621,97	121.621,97	0,00	0,00
Canada	0,00	130.510,90	130.510,90	0,00	0,00
Cabo Verde	70.717,27	75.626,37	0,00	<u>70.717,27</u>	<u>75.626,37</u>
Chine, Rép. pop. de	0,00	40.662,76	40.662,76	0,00	0,00
Costa Rica	0,00	19.769,11	0,00	0,00	19.769,11
Côte d'Ivoire	0,00	49.770,58	0,00	0,00	49.770,58
Curaçao	0,00	165.995,97	0,00	0,00	165.995,97
Égypte	0,00	11.122,66	11.122,66	0,00	0,00
El Salvador	0,00	59.232,49	59.232,49	0,00	0,00
France - St. P. & M.	0,00	120.588,55	120.588,55	0,00	0,00
Gabon	37.761,55	19.492,12	0,00	0,00	57.253,67
Gambie	6.583,73	6.747,71	163,98	6.583,73	6.583,73
Ghana 1/	0,00	222.970,53	35.101,88	0,00	187.868,65
Grenade	7.768,82	8.128,15	<u>8.128,15</u>	<u>7.768,82</u>	<u>0,00</u>
Guatemala, Rép. de 2/	0,00	38.907,35	0,03	0,00	38.907,32
Guinée équatoriale	99.067,78	19.339,86	0,00	0,00	118.407,64
Guinée, Rép. de	266.722,76	15.101,17	0,00	0,00	281.823,93
Guinée-Bissau	6.379,27	6.535,33	140,73	6.379,27	6.394,60
Honduras	3.641,28	6.535,33	0,00	0,00	10.176,61
Islande	0,00	60.298,46	60.298,46	0,00	0,00
Japon	0,00	253.307,09	253.307,09	0,00	0,00
Corée, Rép. de	0,00	161.867,47	161.867,47	0,00	0,00
Liberia	56.620,07	29.160,48	0,00	29.299,12	56.481,43
Libye	0,00	34.751,10	0,00	0,00	34.751,10
Maroc	0,00	59.511,21	59.511,21	0,00	0,00
Mauritanie	111.227,55	56.757,79	0,00	22.609,57	145.375,77
Mexique	27.586,95	121.973,78	94.386,83	27.586,95	27.586,95
Namibie	46.555,60	49.027,60	0,00	0,00	95.583,20
Nicaragua Rep.	0,00	4.356,89	4.356,89	0,00	0,00
Nigeria	38.204,13	6.535,33	0,00	0,00	44.739,46
Norvège	0,00	91.002,19	91.002,19	0,00	0,00
Panama 3/	0,00	269.907,89	<u>244.470,07</u>	0,00	<u>25.437,82</u>
Philippines, Rép. de	0,00	6.535,33	6.535,33	0,00	0,00
Russie	98.372,08	99.995,49	0,00	0,00	198.367,57
Saint Vincent et les Grenadines	32.119,65	15.415,83	0,00	<u>23.752,00</u>	<u>23.783,48</u>
Sao Tomé e Príncipe	86.120,71	14.853,40	0,00	30.000,00	70.974,11
Sénégal 4/	0,00	132.967,70	<u>132.967,70</u>	0,00	<u>0,00</u>
Sierra Leone	63.831,57	6.535,33	0,00	0,00	70.366,90
Afrique du sud	0,00	43.423,13	43.423,13	0,00	0,00
Syrie, Rép. arabe de	18.036,93	4.894,91	0,00	0,00	22.931,84
Trinidad & Tobago	0,00	24.199,18	<u>24.199,18</u>	0,00	<u>0,00</u>
Tunisie	0,00	50.840,08	50.840,08	0,00	0,00
Türkiye	0,00	147.440,77	147.440,77	0,00	0,00
Union européenne	0,00	2.381.331,04	2.381.331,04	0,00	0,00
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0,00	152.480,78	147.005,35	0,00	5.475,43
États-Unis	0,00	306.664,31	306.664,31	0,00	0,00
Uruguay 5/	0,00	25.673,98	<u>25.673,98</u>	0,00	<u>0,00</u>
Venezuela	600.530,38	30.390,31	0,00	0,00	630.920,69
Sous-total A)	1.686.640,02	5.992.471,51	<u>4.974.268,93</u>	<u>233.488,67</u>	<u>2.471.353,93</u>
B) Incorporation de nouvelles Parties contractantes :					
Costa Rica (07/06/2024)	6.900,41	0,00	0,00	0,00	6.900,41
Cuba (06/01/2025)	0,00	5.436,41	5.436,41	0,00	0,00
Sous-total B)	6.900,41	5.436,41	5.436,41	0,00	6.900,41
TOTAL A)+B)+C)	1.693.540,43	5.997.907,92	<u>4.979.705,34</u>	<u>233.488,67</u>	<u>2.478.254,34</u>

1/ Le versement anticipé du Ghana de 0,88 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2025.

2/ Le versement anticipé du Guatemala de 0,03 euro a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2025.

3/ Le versement anticipé du Panama de 9.954,11 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2025.

4/ Le versement anticipé du Sénégal de 62.504,10 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2025.

5/ Le versement anticipé de l'Uruguay de 0,14 euro a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2025.

État financier 3. Dépenses budgétaires et extrabudgétaires (euros) (au 8 octobre 2025).

<i>Chapitres</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Dépenses encourues à cette date</i>	<i>%</i>	<i>Dépenses estimées à la clôture de l'exercice</i>	<i>Total des dépenses estimées pour l'exercice 2025</i>
1. Dépenses budgétisées					
Chapitre 1. Salaires	2.521.896,70	<u>1.838.264,23</u>	<u>72,89%</u>	<u>594.963,96</u>	<u>2.433.228,19</u>
Chapitre 2. Voyages	45.000,00	<u>19.376,10</u>	<u>43,06%</u>	<u>7.000,00</u>	<u>26.376,10</u>
Chapitre 3. Réunions de la Commission (annuelles)	350.000,00	<u>118.894,60</u>	<u>33,97%</u>	<u>231.105,40</u>	<u>350.000,00</u>
Chapitre 4. Publications	15.000,00	<u>11.549,23</u>	<u>76,99%</u>	<u>3.450,77</u>	<u>15.000,00</u>
Chapitre 5. Équipement de bureau	13.000,00	1.451,75	11,17%	4.000,00	5.451,75
Chapitre 6. Frais de fonctionnement	110.000,00	<u>86.812,57</u>	<u>78,92%</u>	<u>23.187,43</u>	<u>110.000,00</u>
Chapitre 7. Frais divers	8.000,00	<u>3.852,99</u>	<u>48,16%</u>	<u>1.245,09</u>	<u>5.098,08</u>
Chapitre 8. Coordination de la recherche :					
a) Salaires	1.477.640,26	<u>1.045.681,62</u>	<u>70,77%</u>	<u>346.644,22</u>	<u>1.392.325,84</u>
b) Missions pour l'amélioration des statistiques	30.000,00	21.856,76	72,86%	8.143,24	30.000,00
c) Statistiques – Biologie	22.000,00	<u>21.823,65</u>	<u>99,20%</u>	<u>176,35</u>	<u>22.000,00</u>
d) Informatique	69.931,40	<u>74.212,33</u>	<u>106,12%</u>	<u>1.850,00</u>	<u>76.062,33</u>
e) Maintenance de la base de données	35.000,00	<u>31.753,11</u>	<u>90,72%</u>	<u>3.246,89</u>	<u>35.000,00</u>
f) Ligne de télécommunications – Domaine Internet	35.000,00	<u>20.136,85</u>	<u>57,53%</u>	<u>14.863,15</u>	<u>35.000,00</u>
g) Réunions scientifiques (SCRS inclus)	90.000,00	<u>79.946,65</u>	<u>88,83%</u>	<u>79.011,13</u>	<u>158.957,78</u>
h) Interprétation lors des réunions du SCRS	210.000,00	<u>208.531,64</u>	<u>99,30%</u>	<u>0,00</u>	<u>208.531,64</u>
i) Divers	0,00	0,00	-	0,00	0,00
<i>Sous-total Chapitre 8</i>	<i>1.969.571,66</i>	<i><u>1.503.942,61</u></i>	<i><u>76,36%</u></i>	<i><u>453.934,98</u></i>	<i><u>1.957.877,59</u></i>
Chapitre 9. Services nécessitant une consultation externe spécialisée (c'est-à-dire conseil juridique, projet de gestion de la qualité totale, etc.)	70.555,00	<u>43.082,78</u>	<u>61,06%</u>	<u>27.472,22</u>	<u>70.555,00</u>
Chapitre 10. Fonds de cessation de service	65.468,14	65.468,14	100,00%	0,00	65.468,14
Chapitre 11. Programmes de recherche :					
a) <i>Programme de recherche stratégique</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Sous-total Chapitre 11</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Chapitre 12. Application :					
a) Maintenance de la base de données d'application	35.000,00	12.216,83	34,91%	22.783,17	35.000,00
<i>Sous-total Chapitre 12</i>	<i>35.000,00</i>	<i>12.216,83</i>	<i>34,91%</i>	<i>22.783,17</i>	<i>35.000,00</i>
Chapitre 13. Voyages					
a) Voyages des Présidents de l'ICCAT et du SCRS	60.000,00	<u>29.095,63</u>	<u>48,49%</u>	<u>30.904,37</u>	<u>60.000,00</u>
b) Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions	250.000,00	250.000,00	100,00%	0,00	250.000,00
c) Voyages des mandataires de l'ICCAT (Parties contractantes en développement de l'ICCAT)	61.800,00	<u>75.079,25</u>	<u>121,49%</u>	<u>3.055,50</u>	<u>78.134,75</u>
<i>Sous-total Chapitre 13</i>	<i>371.800,00</i>	<i><u>354.174,88</u></i>	<i><u>95,26%</u></i>	<i><u>33.959,87</u></i>	<i><u>388.134,75</u></i>
Chapitre 14. Système intégré de gestion en ligne :					
a) Système intégré de gestion en ligne	412.180,00	<u>289.373,57</u>	<u>70,21%</u>	<u>122.806,43</u>	<u>412.180,00</u>
<i>Sous-total Chapitre 14</i>	<i>412.180,00</i>	<i><u>289.373,57</u></i>	<i><u>70,21%</u></i>	<i><u>122.806,43</u></i>	<i><u>412.180,00</u></i>
Chapitre 15. Contingences	5.000,00	0,00	0,00%	<u>5.000,00</u>	<u>5.000,00</u>
TOTAL DÉPENSES BUDGÉTAIRES (Chapitres 1 à 15)	5.992.471,50	<u>4.348.460,28</u>	<u>72,57%</u>	<u>1.530.909,32</u>	<u>5.879.369,60</u>
2. Dépenses extrabudgétaires					
Différences de change négatives		4,86			4,86
Frais d'interprétation simultanée en arabe		1.355,19		24.935,28	26.290,47
Audit Programme science 2024		3.630,00			3.630,00
Frais de la réunion intersessions de la Sous-commission 2		23.139,92			23.139,92
Frais de la première réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG)		5.518,70			5.518,70
Frais de la réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS), de la deuxième réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG) et de la 18 ^e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégrées (IMM)		14.596,51			14.596,51
Réunion de préparation des données sur le requin-taube bleu		6.062,84			6.062,84
Réunion de préparation des données sur le thon obèse		26.827,55			26.827,55
Frais de la réunion du Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne (WG-ORT)		11.544,04			11.544,04
Groupe de travail virtuel sur la situation financière durable de l'ICCAT (VWG-SF)		11.037,40			11.037,40
Réunion du Groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM)		6.497,83			6.497,83
<u>Réunion intersessions de la Sous-commission 1 sur la MSE pour les thonidés</u>		<u>704,00</u>		<u>4.651,35</u>	<u>5.355,35</u>
Réunion du Comité d'application et 29 ^e réunion ordinaire de la Commission 2025				212.550,00	212.550,00
TOTAL DÉPENSES EXTRABUDGÉTAIRES		<u>110.918,84</u>		<u>242.136,63</u>	<u>353.055,47</u>
TOTAL DES DÉPENSES ENCOURUES	5.992.471,50	<u>4.459.379,12</u>		<u>1.773.045,95</u>	<u>6.232.425,07</u>

État financier 4. Revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus (euros) (au 8 octobre 2025).

Revenus

Exercice 2025

1. Revenus budgétisés

Contributions des Parties contractantes :
Contributions perçues ou appliquées au budget actuel 4.974.268,93

TOTAL REVENUS BUDGÉTAIRES **4.974.268,93**

2. Revenus extrabudgétaires

Contributions volontaires :
Revenus Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 19.158,93
Revenus Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (ROP-BFT) 73.318,28
Revenus Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 3) (ICAP-3) 9.885,90
Contribution du Taipei chinois à l'ICCAT 100.000,00
Contribution volontaire du Suriname 3.235,08
Cotisations des observateurs 9.119,06

Revenus financiers 8.156,61

Remboursement de la TVA 15.998,37

Revenus divers 1.760,00

Revenus réunions de la Commission :
Réunions intersessions de l'ICCAT et d'autres groupes de travail 2023-2024 24.354,59
Troisième réunion intersessions de la Sous-commission 1 et 24e réunion extraordinaire de la Commission de 2024 231.217,11
Réunions intersessions de l'ICCAT et d'autres groupes de travail 2025-2026 168.000,00

TOTAL REVENUS EXTRABUDGÉTAIRES **664.203,93**

3. Revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés

Contributions des Parties contractantes :
Contributions perçues au titre de budgets antérieurs 233.488,67

Contributions de nouvelles Parties contractantes :
Contributions reçues au budget en cours 5.436,41

TOTAL REVENUS D'ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS **238.925,08**

TOTAL REVENUS PERÇUS **5.877.397,94**

État financier 5. Composition et solde du Fonds de roulement (euros) (au 8 octobre 2025).

<i>Fonds de roulement</i>	<i>Exercice 2025</i>
Solde disponible à l'ouverture de l'exercice	2.900.070,01
Résultat de l'exercice : a) + b) + c)	<u>1.418.018,82</u>
a) Résultat budgétaire	<u>625.808,65</u>
<i>Revenus budgétaires</i>	<u>4.974.268,93</u>
<i>Dépenses budgétaires (Chapitres 1 à 15)</i>	<u>4.348.460,28</u>
b) Résultat extrabudgétaire	<u>553.285,09</u>
<i>Revenus extrabudgétaires</i>	<u>664.203,93</u>
<i>Dépenses extrabudgétaires</i>	<u>110.918,84</u>
c) Contributions versées pendant l'exercice au titre de budgets antérieurs	<u>238.925,08</u>
<i>Contributions aux budgets ordinaires</i>	<u>233.488,67</u>
<i>Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes à l'exercice en cours</i>	5.436,41
Solde disponible au <u>8 octobre 2025</u>	<u>4.318.088,83</u>
Dépenses estimées (jusqu'au 31 décembre 2025)	<u>1.773.045,95</u>
Solde estimé au 31 décembre 2025	<u>2.545.042,88</u>

État financier 6. Cash flow (Euros) (au 8 octobre 2025).

Revenus et origine

Solde en caisse et en banque (à l'ouverture de l'exercice 2025)	13.551.123,30
Dépenses anticipées (à l'ouverture de l'exercice 2025)	49.699,26
Montants exigibles fonds fiduciaires (à l'ouverture de l'exercice 2025)	26.050,80
Paielements en instance d'application (à l'ouverture de l'exercice 2025)	81.175,72
Revenus :	
Contributions perçues ou appliquées au budget 2025	<u>4.974.268,93</u>
Revenus extrabudgétaires perçus en 2025	<u>664.203,93</u>
Contributions versées pendant l'exercice 2025 aux budgets ordinaires antérieurs	<u>233.488,67</u>
Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au budget en cours	5.436,41
Revenus eBCD :	
Contributions perçues ou appliquées au budget eBCD 2025	<u>443.167,99</u>
Contributions versées pendant l'exercice 2025 aux budgets ordinaires antérieurs	3.084,20
Revenus des fonds fiduciaires	<u>4.940.546,20</u>

TOTAL REVENUS ET ORIGINE	<u>24.972.245,41</u>
---------------------------------	-----------------------------

Dépenses et application

Provision de frais (à l'ouverture de l'exercice 2025)	261.567,86
Dettes (à l'ouverture de l'exercice 2025)	597.299,53
Encaissements en instance d'application (à l'ouverture de l'exercice 2025)	11.400,77
Versements anticipés appliqués au cours de l'exercice 2025	1.305.133,10
Fonds de roulement	4.318.088,83
Fonds de roulement eBCD	406.211,01
Dépenses :	
Dépenses budgétaires de l'exercice 2025 (Chapitres 1 à 15)	<u>4.348.460,28</u>
Dépenses extrabudgétaires de l'exercice 2025	<u>110.918,84</u>
Dépenses eBCD :	
Dépenses extrabudgétaires eBCD de l'exercice 2025	<u>321.797,70</u>
Dépenses des fonds fiduciaires	<u>5.668.179,06</u>
Montant disponible des fonds fiduciaires :	
Fonds Système intégré de gestion en ligne	15.195,83
Fonds de cessation de service	392.700,88
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	<u>379.227,63</u>
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	<u>803.719,07</u>
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	<u>3.681.344,10</u>
Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	<u>187.240,24</u>
Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)	<u>144.815,06</u>
Fonds spécial pour les données - États-Unis	<u>662.396,32</u>
Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	382.998,23
Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	<u>210.004,28</u>
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux	20.121,61
Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00
Fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MCSF)	44.510,17
Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	12.537,09
Programme stratégique pour la recherche	<u>296.577,62</u>
Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux	73.974,90
Fonds du Système de surveillance électronique à distance (REM)	<u>-22.674,88</u>
Fonds ABNJ-II	<u>-34.642,02</u>
Fonds pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » – États-Unis	244.630,24
Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'UE – Module de gestionnaire de navires TT12	<u>79.523,58</u>
Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'UE – Intégration UN/FLUX TF2	<u>48.988,48</u>

TOTAL DÉPENSES ET APPLICATION	<u>24.972.245,41</u>
--------------------------------------	-----------------------------

État financier 7. Cash flow (Euros) (au 8 octobre 2025).

Résumé

Solde en caisse et en banque 13.517.171,83

TOTAL EFFECTIF EN CAISSE ET EN BANQUE **13.517.171,83**

Ventilation

Disponible dans le Fonds de roulement	<u>4.318.088,83</u>
Disponible dans le Fonds de roulement eBCD	<u>406.211,01</u>
Disponible dans les fonds fiduciaires :	
Fonds Système intégré de gestion en ligne	15.195,83
Fonds de cessation de service	392.700,88
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	<u>379.227,63</u>
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	<u>803.719,07</u>
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	<u>3.681.344,10</u>
Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	<u>187.240,24</u>
Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)	<u>144.815,06</u>
Fonds spécial pour les données - États-Unis	<u>662.396,32</u>
Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	382.998,23
Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	<u>210.004,28</u>
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux	20.121,61
Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00
Fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MCSF)	44.510,17
Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	12.537,09
Programme stratégique pour la recherche	<u>296.577,62</u>
Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux	73.974,90
Fonds du Système de surveillance électronique à distance (REM)	<u>-22.674,88</u>
Fonds ABNJ-II	<u>-34.642,02</u>
Fonds pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » - États-Unis	244.630,24
Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'UE - Module de gestionnaire de navires TT12	79.523,58
Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'UE - Intégration UN/FLUX TF2	48.988,48
Dettes au titre d'achats ou de prestations de service	<u>417.449,78</u>
Encaissements en instance d'application	12.182,77
Versements anticipés de contributions	200,86
<u>Versements anticipés de contributions de l'eBCD</u>	<u>9,00</u>
Versements anticipés des fonds fiduciaires	<u>940.989,74</u>
Dépenses anticipées	<u>-91.158,82</u>
Montants exigibles des fonds fiduciaires	-26.050,80
Paieements en instance d'application	<u>-83.938,97</u>

TOTAL DISPONIBLE **13.517.171,83**

État financier 8. Composition et solde du Fonds de roulement de l'eBCD (euros) (au 8 octobre 2025).

<i>Fonds de roulement de l'eBCD</i>	<i>Exercice 2025</i>
Solde disponible de l'eBCD à l'ouverture de l'exercice	281.756,52
Résultat de l'exercice : a) + b) + c)	<u>124.454,49</u>
a) Résultat budgétaire de l'eBCD	<u>121.370,29</u>
<i>Revenus budgétaires de l'eBCD</i>	<u>443.167,99</u>
Albanie	1.444,93
Algérie	1.170,03
Canada	8.975,11
Chine, Rép. pop. de	4.310,38
Égypte	1.175,60
Islande	696,81
Japon	121.130,40
Corée, Rép. de	15.167,92
Libye	<u>0,00</u>
Maroc	6.671,67
Mexique	690,99
Norvège	1.586,99
Syrie, Rép. arabe de	<u>0,00</u>
Tunisie	<u>2.401,20</u>
Türkiye	25.250,63
Union européenne	229.482,33
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1.320,43
États-Unis	21.692,57
<i>Frais budgétaires de l'eBCD</i>	<u>321.797,70</u>
Frais de maintenance et assistance aux utilisateurs	<u>245.194,10</u>
Rémunération et salaires	<u>76.525,08</u>
Frais bancaires	78,52
b) Contributions eBCD versées pendant l'exercice au titre de budgets antérieurs	3.084,20
<i>Contributions eBCD au titre de budgets antérieurs</i>	<i>3.084,20</i>
Solde disponible au <u>8 octobre 2025</u>	<u>406.211,01</u>
Dépenses estimées (jusqu'au 31 décembre 2025)	<u>120.033,57</u>
Solde estimé au 31 décembre 2025	<u>286.177,44</u>